

Agriculture biologique

Contexte régional et focus dans les départements du Loir-et-Cher et de l'Indre-et-Loire



Préambule, éléments de contexte/

- >> Définition de l'agriculture biologique (page 03)
- >> L'avenir de la filière bio, une ambition nationale (page 04)

Chaîne de valeur de la filière agriculture biologique en région CVL /

- >> Quelles sont les principales composantes de la filière biologique en région ? (page 05)

I – Panorama régional de l'agriculture biologique et du potentiel d'emploi par filière /

I.1 / La production du Bio en Centre-Val de Loire : Quel positionnement de la région en France ? (page 07)

I.2 / Une estimation du potentiel d'emploi selon l'orientation technico-économique des exploitations bio (page 09)

II – Caractéristiques des emplois et identification des besoins en compétences par filières bio /

II.1 / Les emplois cibles de l'agriculture biologique : volumétrie et principales tendances sur le marché du travail (page 17)

II.2 / Une synthèse des besoins en compétences identifiés dans les filières bio (page 23)

III – Etat des lieux de l'offre de formation associée aux métiers de l'agriculture biologique /

III.1 / Panorama de l'offre de formation initiale voie scolaire (rentrée 2019) (page 25)

III.2 / Panorama de l'offre de formation en apprentissage (rentrée 2019) (page 27)

III.3 / Panorama de l'offre de formation continue (sessions 2019) (page 29)

IV – L'agriculture biologique dans les départements cibles : fiches synthétiques

IV.1 / L'Indre-et-Loire, le département le plus « bio » de la région (page 32)

IV.2 / Le Loir-et-Cher, une conversion au bio qui s'accélère (page 38)

ANNEXE – Synthèse des travaux de Prospective « Agriculture Energie à horizon 2030 » (page 44)

>> Qu'est ce que l'agriculture biologique ?

Selon le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, l'Agriculture Biologique « constitue un mode de production qui trouve son originalité dans le recours à des pratiques culturales et d'élevage soucieuses du respect des équilibres naturels. Ainsi, elle exclut l'usage des produits chimiques de synthèse, des OGM et limite l'emploi d'intrants ». L'agriculture biologique se caractérise donc par des pratiques culturales spécifiques telles l'interdiction des produits chimiques de synthèse et des OGM, l'utilisation d'engrais verts, la lutte naturelle contre les parasites. En élevage, les animaux doivent disposer d'espace et d'un accès au plein air, être nourris avec des aliments bio essentiellement issus de la ferme et soignés en priorité avec des médecines douces.

>> Quelle place pour l'agriculture biologique à l'échelle nationale?

L'agriculture biologique enregistre en France une forte progression depuis plus d'une vingtaine d'années, en lien avec la demande croissante des consommateurs et sous l'impulsion des politiques publiques favorables au développement de pratiques respectueuses de l'environnement.

En 2018, la consommation des produits bio en France a atteint 9,7 M€, une progression de 15,7 % en 1 an. Cette progression est principalement portée par les achats bio des ménages (qui représentent désormais plus de 5% des achats alimentaires), mais aussi par la restauration collective qui affiche une croissance annuelle de près de 30% (mise en place de la loi Egalim qui impose entre autres 50% de produits de qualité et durable dont au moins 20% de produits biologiques). Par ailleurs, les parts de marché d'achats se renforcent dans les réseaux des GMS, pour atteindre désormais 50%.

Au 31 décembre 2018, selon l'Agence Bio, le secteur de l'agriculture biologique totalise à l'échelle nationale 155 347 emplois directs équivalents temps plein (ETP), en progression de 14 % sur 1 an. La grande majorité de ces emplois (près de 70%) se concentrent dans les fermes bio et constituent plus de 14 % de l'emploi agricole total. Cette vivacité de l'emploi peut s'expliquer par la vitalité économique et sociale de la production et de la transformation dans les territoires ainsi qu'au besoin de main d'oeuvre plus élevée dans le bio que dans le conventionnel.

>> Un secteur dynamique et plutôt rentable

Selon le dernier bilan annuel de l'Agence Bio, les exploitations bio spécialisées en viticulture, en maraîchage ou encore dans la production de lait de vache enregistrent en moyenne une meilleure rentabilité par unité physique de production et par capitaux engagés que les exploitations dites conventionnelles. La meilleure valorisation des productions biologiques, associée aux prix plus élevés qui compose une plus faible productivité, ainsi qu'une plus grande maîtrise des consommations intermédiaires et le recours plus systématique à la commercialisation des produits en circuit court, concourent à ce différentiel de performance.

>> Les exploitations en agriculture biologique : un secteur qui présente des caractéristiques bien singulières

Les exploitations en agriculture biologique sont principalement concentrées dans certaines productions. En effet, parmi les exploitations agricoles biologiques, près d'un quart sont spécialisées dans les productions viticoles et près de 10% en production fruitière et maraîchage.

A titre de comparaison, ces catégories d'exploitations représentent respectivement 12% (viticulture) et 3% (fruits et légumes) des exploitations conventionnelles. En revanche, les exploitations spécialisées en grandes cultures (blé, maïs, orge, colza...) apparaissent moins représentées en biologique (13%) qu'en conventionnel (30%).

L'autre paramètre de différenciation concerne la taille des exploitations biologiques, souvent plus petites que celle des exploitations conventionnelles. Ainsi, les exploitations viticoles biologiques utilisent en moyenne 20% de surfaces en moins, cette différence est de plus de 30% pour la surface moyenne d'une exploitation maraîchère.

>> L'avenir de la filière bio, une ambition nationale

En 2018, à l'occasion du Grand Conseil d'Orientation (CGO) de l'Agriculture Biologique, le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation ainsi que le président de l'Agence Bio présente un programme complet et ambitieux pour la filière agricole « Ambition Bio 2022 ».

Ce plan gouvernemental s'inscrit dans une démarche écologique qui est guidée par la volonté grandissante des ménages à consommer des produits issus d'une agriculture plus respectueuses de la biodiversité. Ce plan doit aussi répondre au retard français en matière de conversion des exploitations agricoles au bio.

Si la tendance aux produits bio est en pleine expansion en Europe, entre autres avec les vins biologiques qui prennent de plus en plus de place sur la carte des vins proposée notamment dans la restauration, il n'en reste pas moins vrai que le territoire national n'est pas aussi enclin que ses voisins à la conversion biologique. En effet, le taux de domaines viticoles qui choisissent de changer leur mode de culture et opter pour une production biologique n'est que de 3% par an. Et ce, contrairement à l'Espagne où le pourcentage de conversion annuelle est de 11% et celui de l'Italie 24%.

Quels sont les objectifs fixés par ce programme « Ambition Bio 2022 » ?

Ce programme national, doté d'une enveloppe de plus d'un milliard d'euros s'articule autour de 7 axes :

- **Développement de la production pour atteindre 15% de surface agricole française cultivée en bio à l'horizon de 2022.** Il s'agit ici d'un objectif issu des Etats généraux de l'alimentation dont l'ambition est de faire de la France l'un des pays leaders de l'agro-écologie.

- **La structuration des filières.** Cet objectif vise principalement à développer des outils de sécurisation de l'ensemble des acteurs des filières y compris dans la restauration collective. Il doit également permettre une identification des priorités en termes de production dans les territoires pour un développement équilibré entre l'offre et la demande.
- **Le développement de la consommation et l'accompagnement de l'offre de produits biologiques pour tous les consommateurs, y compris pour les publics les plus démunis et les plus fragiles.** En complément de l'objectif de 20% de bio en restauration collective publique d'ici 2022, l'objectif est de fixer de nouveaux programmes de promotion transversaux à l'ensemble du secteur bio, portés par l'Agence Bio et les interprofessions.
- **Le renforcement de la recherche.** Des programmes de recherche dédiés au bio tant en amont qu'en aval et en lien direct avec les opérateurs économiques vont être développés auxquels les régions seront associées.
- **La formation des acteurs.** Cet axe fait mention d'une mise à disposition d'outils et de supports pédagogiques pour développer des formations à orientation « AB ». Il s'agit également de mieux valoriser les spécificités du bio au sein des métiers de bouche, de la restauration collective et de la distribution.
- **L'adaptation de la réglementation.**
- **Le bio dans les territoires d'Outre-Mer.**

Chaîne de valeur de la filière agriculture biologique en région Centre-Val de Loire

>> Quelles sont les principales composantes de la filière biologique en région ?

Note méthodologique :

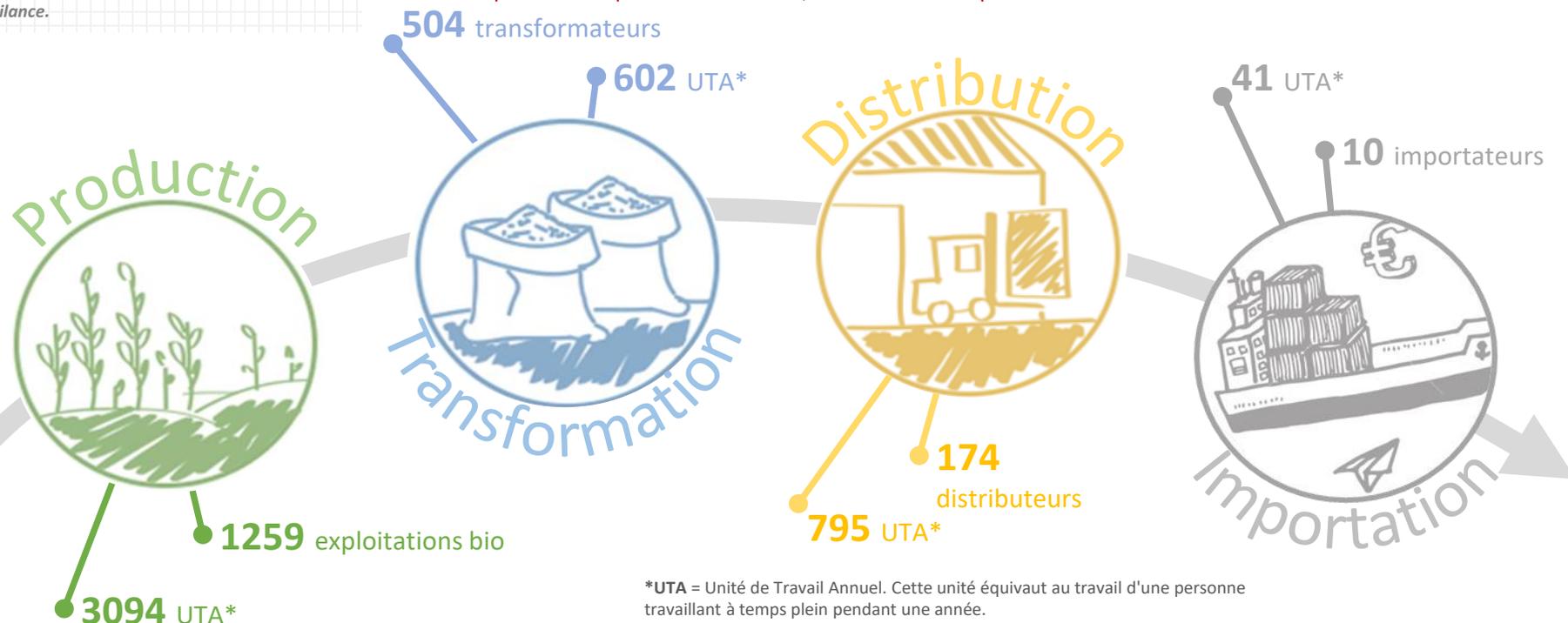
L'emploi agricole en bio est calculé à partir de l'emploi moyen par ferme issu du Recensement agricole, Agreste 2010, du nombre de fermes bio déterminé par l'Agence BIO / OC et la statistique agricole en 2018 estimée dans le bilan Annuel de l'Emploi Agricole 2019.

Les données emplois dressées dans ce document constituent donc des estimations qu'il convient d'interpréter avec la plus grande vigilance.

La chaîne de valeur de la filière biologique régionale se caractérise par un processus scindé en quatre grandes étapes :

- **la production agricole**, qui recouvre plus exactement les exploitations agricoles ou fermes certifiées bio.
- **La transformation de produits bio** pour l'alimentation humaine. Cette étape intègre les opérateurs industriels de transformation et plus spécifiquement des transformateurs de produits bio, la boulangerie artisanale bio (sur la base des boulangeries notifiées auprès de l'Agence Bio pour leur activité bio) ainsi que la fabrication d'aliments bio du bétail.
- **La distribution** regroupe le commerce de produits bio et le commerce de détail de produits alimentaires bio (les Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne ou AMAP sont incluses)
- **L'importation** qui associe les acteurs engagés dans l'importation de produits bio

Ce dossier abordera plus spécifiquement **les activités et métiers de la production agricole biologique**. Compte tenu de la grande variété mais aussi de la complexité des métiers associés aux activités en aval de la filière, une analyse complémentaire pourra être réalisée, si le besoin est exprimé.



*UTA = Unité de Travail Annuel. Cette unité équivaut au travail d'une personne travaillant à temps plein pendant une année.

Sources = Données Agence Bio/OC, Bilan année 2018 / Infographie GIP Alfa Centre-Val de Loire, avril 2020

I – Panorama régional de l'agriculture biologique et du potentiel d'emploi par filière

I.1 / La production du Bio en Centre-Val de Loire : Quel positionnement de la région en France ?

>> Une production bio régionale en forte croissance mais qui peine à rattraper son retard sur le plan national (**page 07**)

>> Une dynamique de l'emploi qui reste soutenue et portée par des besoins de main d'œuvre plus important dans le bio que dans le conventionnel (**page 08**)

I.2 / Une estimation du potentiel d'emploi selon l'orientation technico-économique des exploitations bio

>> Une structure de l'emploi largement dominée par les filières végétales (**page 09**)

>> Une filière légumière et maraîchère en pleine expansion (**page 10**)

>> Les grandes cultures portées par l'engouement de conversion bio (**page 11**)

>> Un engouement pour le vin bio qui stimule la filière viticole ligérienne (**page 12**)

>> Les filières bio bovines et ovines en difficultés (**page 13**)

>> Une progression de la filière mono-gastrique portée par l'aviculture (**page 15**)

I – Panorama régional de l'agriculture biologique et du potentiel d'emploi par filière

I.1 / La production du Bio en Centre-Val de Loire : Quel positionnement de la région en France ?

>> Une production bio régionale en forte croissance mais qui peine à rattraper son retard sur le plan national

Selon l'Agence française pour le développement et la promotion de l'agriculture biologique (Agence Bio), la région Centre-Val de Loire comptabilise 1259 exploitations certifiées bio. Ces exploitations occupent une surface de 51 679 ha, soit l'équivalent de 3,2% de la SAU (Surface Agricole Utile).

En termes d'évolutions, le nombre d'exploitations certifiées bio ou en conversion a augmenté de plus de 64% entre 2012 et 2018. Le nombre d'exploitations a même triplé depuis 2008.

Malgré ces dynamiques particulièrement impressionnantes, l'agriculture biologique régionale peine à rattraper son retard par rapport aux autres régions de France métropolitaine, notamment au regard de la part de la SAU bio. En effet, avec à peine plus de 3% de la SAU, cette proportion apparaît comme l'une des plus faibles à l'échelle nationale. La région se positionne ainsi en avant dernière place, juste devant les Hauts de France (2% de SAU), mais très loin derrière les régions PACA (26% de la SAU), Occitanie (15% de la SAU) ou encore de la Corse (14% de la SAU), trio de tête des régions où la production agricole biologique est la plus répandue.

Ce retard historique de la production bio en région peut en partie s'expliquer par les spécificités technico-économiques qui caractérisent l'agriculture régionale. Les filières en grandes cultures très caractéristiques des territoires septentrionaux de la région (notamment en Beauce), sont historiquement peu favorables. Néanmoins, la situation évolue et le volume de conversion tend à s'amplifier ces dernières années.

Fig 01 : Part (%) de la SAU bio par départements et régions, en 2018 (source Agence Bio)

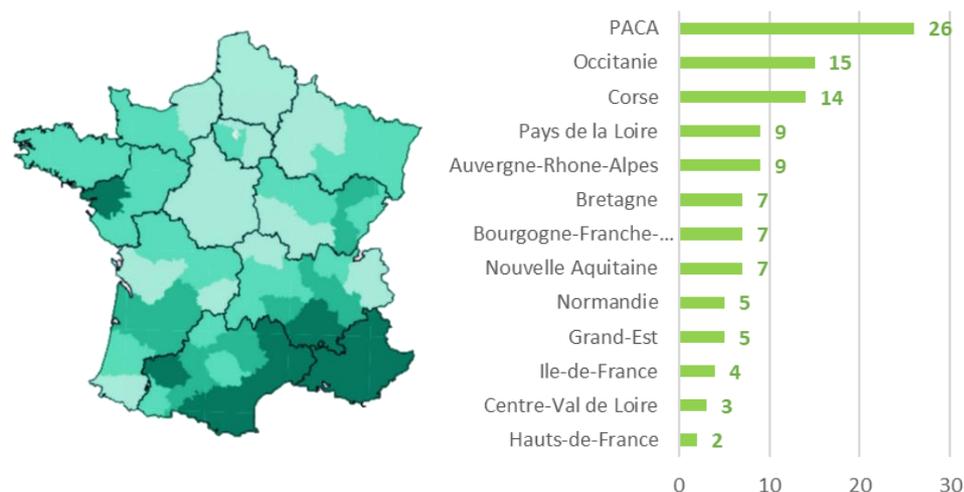


Fig 02 : Evolution du nombre d'exploitations agricoles certifiées bio en région Centre-Val de Loire (source : Agence Bio)



I – Panorama régional de l'agriculture biologique et du potentiel d'emploi par filière

I.1 / La production du Bio en Centre-Val de Loire : Quel positionnement de la région en France ?

>> Une dynamique de l'emploi qui reste soutenue et portée par des besoins de main d'œuvre plus importants dans le bio que dans le conventionnel

En 2018, l'Agence Bio estime que les filières agricoles bio emploient directement en France 100 300 équivalents temps plein, soit 18 714 de plus que l'année précédente et deux fois plus important par rapport à 2012. Sur l'ensemble de la période, le nombre d'emplois enregistre ainsi une croissance annuelle moyenne de +10,3%. Ces données ne concernent que les emplois directs dans les exploitations agricoles. L'Agence présente également une estimation des emplois pour l'ensemble de la chaîne de valeur bio : le nombre d'emplois directs atteint ainsi 155 347, dont 19 900 pour la transformation de produits bio, 32 490 emplois pour la distribution de produits bio et enfin 2 250 emplois directs dans les activités de service (qui inclut le conseil, la recherche et formation, le développement, les services administratifs et contrôles spécifiques au bio).

A partir des résultats présentés par l'Agence Bio, des données localisées du Recensement agricole Agreste et du bilan actualisé de l'emploi agricole, une estimation de l'emploi des filières bio en région peut être proposée. Cela reste des estimations qu'il convient bien évidemment d'interpréter avec la plus grande vigilance.

En région Centre-Val de Loire, 3034 emplois équivalents temps pleins sont estimés pour l'année 2018. Les exploitations agricoles certifiées bio ont ainsi enregistré 359 emplois directs supplémentaires par rapport à 2017. Cette dynamique de créations d'emploi apparaît encore plus spectaculaire si elle est analysée sur l'ensemble de la période 2012 à 2018 : +1334 créations nettes d'emplois directs. L'aval des filières bio, à savoir la transformation, la distribution et l'importation, concentrent respectivement 602, 795 et 41 emplois directs équivalents temps plein, selon les estimations calculés pour la région.

Plus globalement, les besoins de main d'œuvre apparaissent généralement plus importants dans les exploitations agricoles bio que dans les exploitations conventionnelles non bio. En effet, dans le secteur bio, la part élevée de la transformation dans les exploitations, de la commercialisation en circuits courts, concourent à augmenter le contenu en emploi moyen des exploitations. Selon le dernier recensement agricole de l'Agreste, les exploitations biologiques emploient en moyenne 2,4 UTA au lieu de 1,5 UTA en conventionnel. Les exploitations biologiques enregistrent ainsi un volume d'emploi supérieur de près de 60% par rapport au secteur non bio. Il convient également de noter qu'il existe des différences notables selon l'orientation technico-économique des exploitations (nomenclature OTEX). Les écarts les plus importants entre bio et conventionnel sont principalement constatés en viticulture (3,5 UTA en bio contre 1,8 UTA) et en cultures fruitières (2,9 UTA en bio contre 2 UTA).

Fig 03 : Evolution du nombre d'emplois directs en UTA dans les exploitations agricoles certifiées bio en région Centre-Val de Loire (source : Agence Bio, Recensement agricole AGRESTE 2010, Bilan annuel de l'emploi agricole 2019)



I – Panorama régional de l'agriculture biologique et du potentiel d'emploi par filière

1.2 / Une estimation du potentiel d'emploi selon l'orientation technico-économique des exploitations bio

>> Une structure de l'emploi largement dominée par les filières végétales

L'agriculture biologique régionale se distingue par certaines spécificités qu'il convient de mesurer au regard de l'orientation technico-économique (OTEX).

L'analyse par OTEX permet ainsi d'identifier trois principales filières de production agricoles bio, exclusivement végétales, qui concentrent à elles seules plus de 8 emplois directs sur 10 en équivalents temps plein à l'échelle de la région Centre-Val de Loire :

- La filière maraichage et horticulture rassemble 664 exploitations bio (en activité principale ou secondaire) et 1391 emplois UTA.
 - La filière des grandes cultures qui associe 604 exploitations bio et 581 emplois UTA.
 - La filière viticole représentée par 232 exploitations bio et 460 emplois UTA.
- Les filières animales apparaissent moins représentées en région, elles ne concentrent que 11% des emplois et environs 360 exploitations agricoles certifiées bio en mono ou polyélevage.

Les filières animales apparaissent moins représentées en région, elles ne concentrent que 11% des emplois et environs 360 exploitations agricoles certifiées bio en mono ou polyélevage.

Fig 04 : Répartition du nombre d'exploitations bio selon l'orientation technico-économique, en région Centre-Val de Loire, en 2018 (source : Agence Bio, Traitement GIP Alfa Centre-Val de Loire)

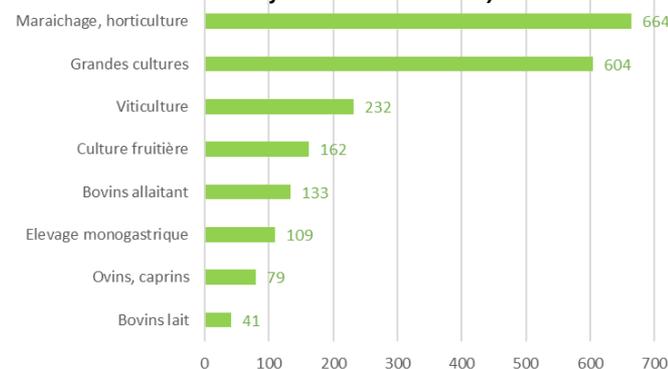
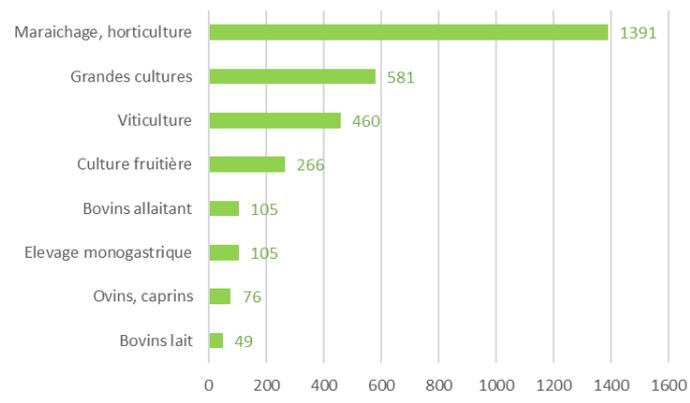


Fig 05 : Estimation de l'emploi direct en UTA dans selon l'orientation technico-économique des exploitations bio, en région Centre-Val de Loire, en 2018 (source : Agence Bio, Recensement Agricole AGRESTE, Bilan annuel de l'emploi agricole, Traitement GIP Alfa Centre-Val de Loire)



I – Panorama régional de l'agriculture biologique et du potentiel d'emploi par filière

I.2 / Une estimation du potentiel d'emploi selon l'orientation technico-économique des exploitations bio

>> Une filière légumière et maraîchère en pleine expansion

En 2018, la filière bio maraîchère et horticole est représentée en région Centre-Val de Loire par 664 opérateurs agricoles. Si, en volume, les maraîchers et horticulteurs convertis au bio se concentrent principalement dans les départements du Cher et du Loiret (près de 4 opérateurs sur 10), la taille des exploitations varie sensiblement selon les territoires. Ainsi, selon l'Agence Bio, le département du Loir-et-Cher concentre 17% des exploitations maraîchères mais plus d'un quart de la SAU (Surface Agricole Utilisée) régionale dédiée au maraîchage et l'horticulture biologique.

Selon les estimations calculées pour la région, la filière maraîchère et horticole représenterait 1391 emplois directs en équivalent temps plein en 2018, soit près de 46% des effectifs agricoles des filières biologiques. Compte-tenu de la taille des exploitations, le Loir-et-Cher concentre la plus grande proportion des emplois de la filière (22%), suivi par le Cher (19%) et le Loiret (18%).

Au cours des 10 dernières années, entre 2008 et 2018, les surfaces de cultures maraîchères et plus spécifiquement de légumes, ont été multipliées par 3 et le nombre d'exploitations par 2,8 en région. Cette dynamique s'est notamment accélérée depuis 2016 avec une envolée de plus de 61% de surfaces bio et en conversion et 33% d'exploitations qui ont développé la culture des légumes bio.

Compte-tenu des attentes en légumes frais bio que ce soit en magasins, en restauration collective ou en vente directe auprès du producteur, les perspectives de cette filière restent encourageantes. La présence de nombreux opérateurs sur le territoire régional montre une filière dynamique et en développement.

Fig 06 : Répartition départementale des exploitations certifiées bio ou en conversion de la filière Maraîchage, en 2018 (source : Agence Bio)

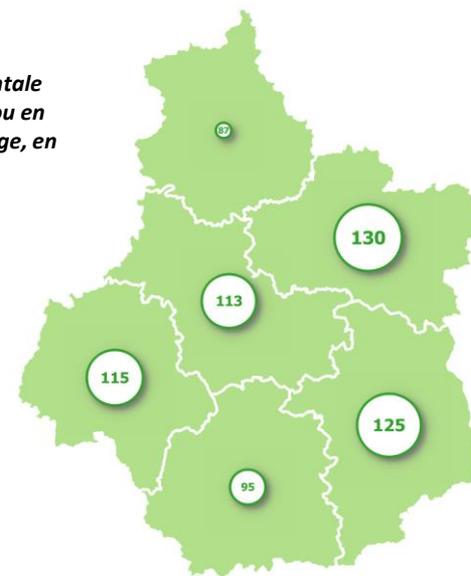
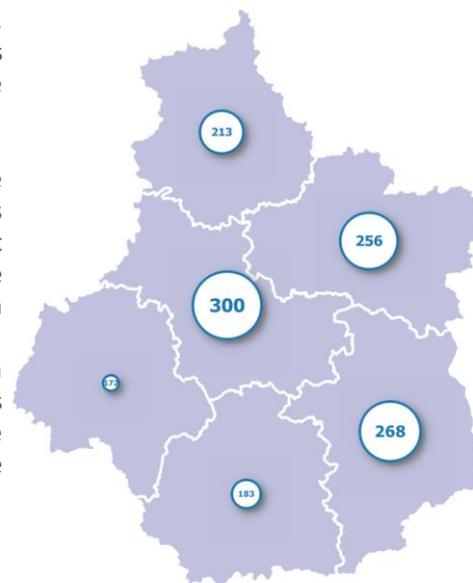


Fig 07 : Répartition départementale des emplois directs en UTA dans les exploitations certifiées bio ou en conversion de la filière Maraîchage, en 2018 (source : Agence Bio)



I – Panorama régional de l'agriculture biologique et du potentiel d'emploi par filière

1.2 / Une estimation du potentiel d'emploi selon l'orientation technico-économique des exploitations bio

>> Les grandes cultures portées par l'engouement de conversion bio

En 2018, la filière des grandes cultures (céréales, oléagineux et protéagineux) comptabilise en région Centre-Val de Loire un total de 604 exploitations agricoles certifiées ou en conversion bio. Ces exploitations sont essentiellement localisées dans le sud de la région, notamment dans les départements de l'Indre-et-Loire (23% des fermes), de l'Indre (22%) et du Cher (17%).

En termes de surface agricole utilisée (SAU), deux départements se distinguent : les départements du Cher et de l'Indre-et-Loire concentrent à eux seuls près de la moitié de la SAU bio régionale dédiée aux grandes cultures (respectivement 24% et 22%).

Le département de l'Eure-et-Loir, cœur de Beauce, où les grandes cultures conventionnelles occupent une place majeure dans le paysage agricole, reste en retrait sur le plan des certifications bio pour cette filière. En effet, la conversion de grosses exploitations se fait particulièrement rare, laissant plutôt place à des conversions ponctuelle et progressives de quelques dizaines d'hectares.

Selon les estimations calculées pour la région à partir des données de l'Agence Bio, du recensement agricole Agreste et du bilan annuel des emplois agricoles, les grandes cultures bio représenteraient 581 emplois directs en équivalent temps plein en 2018, soit 19% des effectifs agricoles des filières biologiques. La ventilation départementale de l'emploi de la filière reste ici comparable à la localisation des exploitations. Ainsi, les trois départements méridionaux occupent à eux seuls plus de 62% des emplois directs des grandes cultures bio, en équivalent temps plein.

Depuis l'année 2015, la région se caractérise par une augmentation importante des surfaces de grandes cultures en mode de production biologique. L'année 2018 enregistre d'ailleurs la plus forte progression en termes d'évolution des surfaces, soulignant ainsi un intérêt grandissant des agriculteurs conventionnels pour la production bio.

Fig 08 : Répartition départementale des exploitations certifiées bio ou en conversion de la filière Grandes cultures, en 2018 (source : Agence Bio)

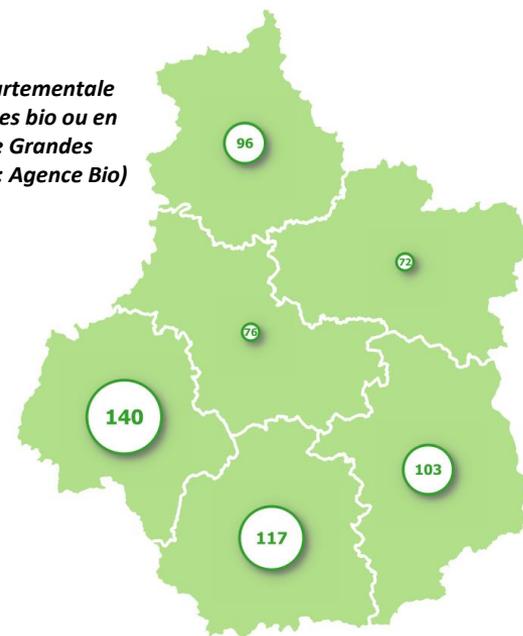
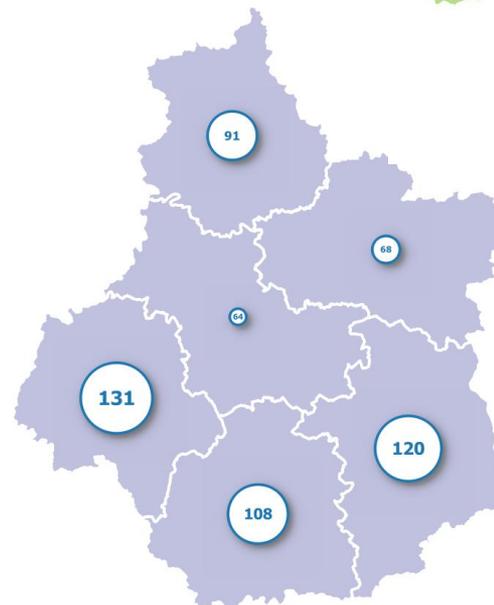


Fig 09 : Répartition départementale des emplois directs en UTA dans les exploitations certifiées bio ou en conversion de la filière Grande culture, en 2018 (source : Agence Bio)



I – Panorama régional de l'agriculture biologique et du potentiel d'emploi par filière

I.2 / Une estimation du potentiel d'emploi selon l'orientation technico-économique des exploitations bio

>> Un engouement pour le vin bio qui stimule la filière viticole ligérienne

La filière viticole bio régionale reste dominée par le département de l'Indre-et-Loire, et cela aussi bien en volume d'exploitations certifiées et en conversions bio qu'en SAU. Parmi les 232 exploitations bio viticoles recensées par l'Agence Bio en région Centre-Val de Loire, 62% sont localisées en Touraine. En termes de taille des exploitations, le département occupe également la première place avec plus de 62% de la SAU bio régionale dédiée à la viticulture.

Selon les estimations calculées pour la région, la filière viticole représenteraient environs 460 emplois directs en équivalent temps plein en 2018, soit près de 15% des effectifs agricoles pour l'ensemble des filières biologiques. Sans grande surprise, ce sont les vignobles tourangeaux qui occupent la majorité des emplois : près 50% des emplois directs en ETP de la filière y sont associés, loin devant le Loir-et-Cher (17% des ETP) et le Cher (15%).

Après plusieurs années d'évolution contenue, la filière viticole bio du Centre-Val de Loire semble marquée par une nouvelle dynamique liée notamment à une accélération des conversions bio dans le département de l'Indre-et-Loire. Néanmoins, cette progression reste inférieure à la moyenne française (9% d'évolution en région contre 20% observée pour la plupart des régions viticoles du territoire national).

Selon une étude prospective menée par la Chambre d'Agriculture du Centre-Val de Loire et Vinipôle, l'engouement des consommateurs pour les vins bio semble répondre à une attention croissante portée au goût, à la qualité du produit ainsi qu'au respect environnemental de la production. Bien que le contexte global de consommation de vin soit en berne, le marché du vin bio reste le seul segment qui continue de progresser. Ce marché apparait d'ailleurs en forte expansion, tiré par une demande qui croît plus vite que la capacité de production.

Fig 10 : Répartition départementale des exploitations certifiées bio ou en conversion de la filière Viticole, en 2018 (source : Agence Bio)

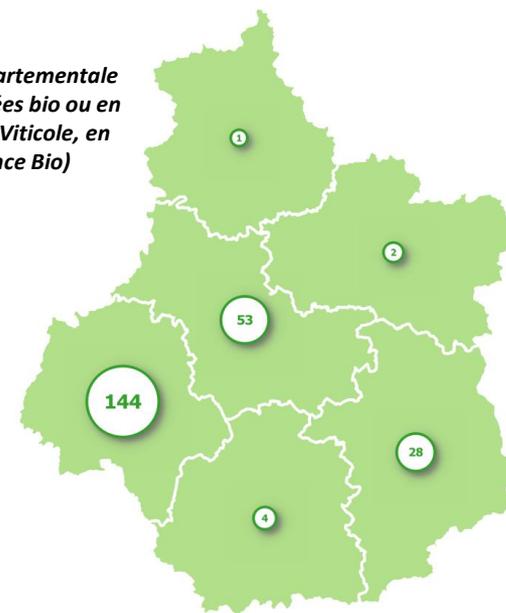
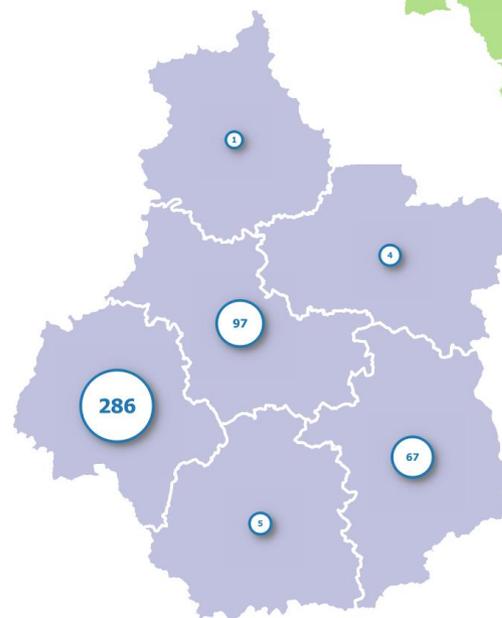


Fig 11 : Répartition départementale des emplois directs en UTA dans les exploitations certifiées bio ou en conversion de la filière viticole, en 2018 (source : Agence Bio)



I – Panorama régional de l'agriculture biologique et du potentiel d'emploi par filière

I.2 / Une estimation du potentiel d'emploi selon l'orientation technico-économique des exploitations bio

>> Les filières bio bovines et ovines en difficultés

Les filières bio élevage peuvent se décliner en deux grands ensembles : les élevages ruminants qui incluent les bovins (allaitant et lait), les ovins et caprins, puis les élevages monogastriques (aviculture et élevage porcin). Cette partie traite uniquement des filières bio associées aux élevages ruminants.

En 2018, la filière bovine allaitante regroupe 133 exploitations certifiées ou en conversion bio. Ces dernières sont essentiellement localisées dans les départements méridionaux de la région et plus spécifiquement dans l'Indre et le Cher qui concentrent à eux seuls 60% des opérateurs bio de la filière. En termes d'emploi cette filière ne représenterait qu'une centaine d'emploi, là aussi principalement localisés dans les deux départements. L'analyse du marché tend également à confirmer une augmentation constante de la consommation de viande bovine bio en faveur des nouveaux comportements alimentaires et des considérations environnementales.

La filière bio ovine est représentée par 79 opérateurs en région pour environ 76 emplois directs en ETP, selon les estimations calculées. A l'instar des spécificités agricoles et notamment en matière d'élevage déjà relevées pour le département du Cher et surtout pour le département de l'Indre, il apparaît sans surprise que la filière bio ovine soit la mieux représentée dans ce département.

La filière régionale ovine semble à la peine. En effet, bien que la demande des consommateurs tend à progresser, les freins au développement de la filière restent bloqués sur plusieurs paramètres, tels que le prix d'achat jugé limité à l'éleveur ou encore la complexité d'organisation de la filière en matière de transport et d'abattage.

Fig 12 : Répartition départementale des exploitations certifiées bio ou en conversion de la filière vache allaitante, en 2018 (source : Agence Bio)

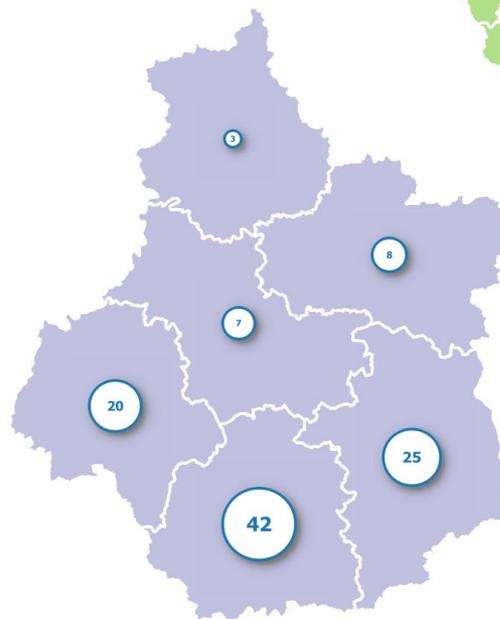
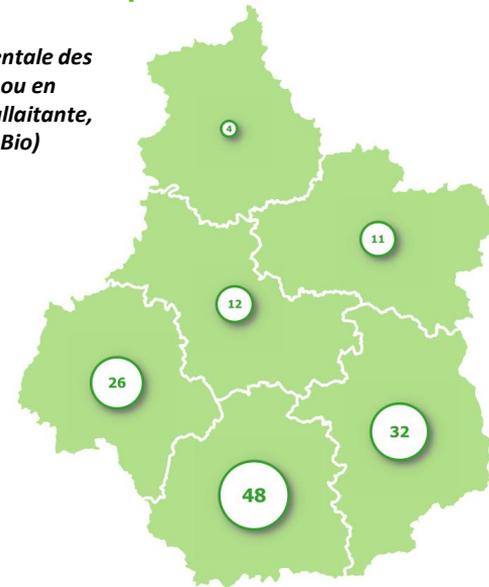


Fig 13 : Répartition départementale des emplois directs en UTA dans les exploitations certifiées bio ou en conversion de la filière vache allaitante, en 2018 (source : Agence Bio)

I – Panorama régional de l'agriculture biologique et du potentiel d'emploi par filière

I.2 / Une estimation du potentiel d'emploi selon l'orientation technico-économique des exploitations bio

>> Les filières bio bovines et ovines en difficultés

Fig 14 : Répartition départementale des exploitations certifiées bio ou en conversion de la filière vache lait, en 2018
(source : Agence Bio)

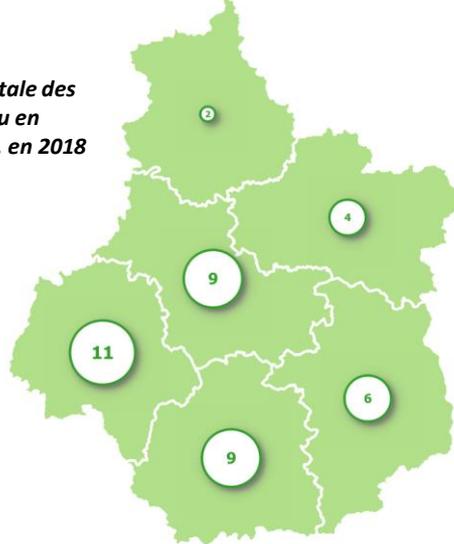


Fig 16 : Répartition départementale des exploitations certifiées bio ou en conversion de la filière ovine, en 2018
(source : Agence Bio)

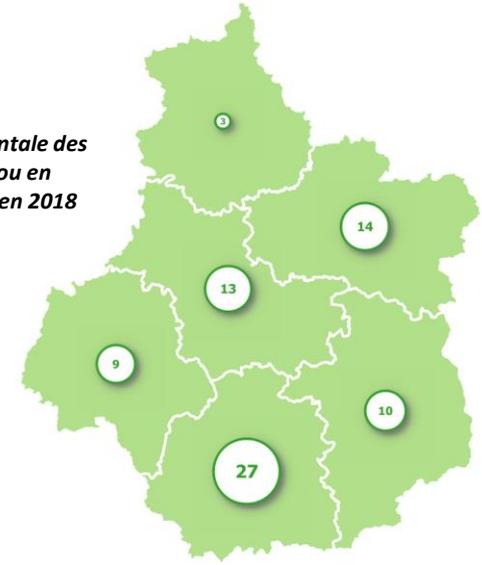


Fig 15 : Répartition départementale des emplois directs en UTA dans les exploitations certifiées bio ou en conversion de la filière vache lait, en 2018
(source : Agence Bio)

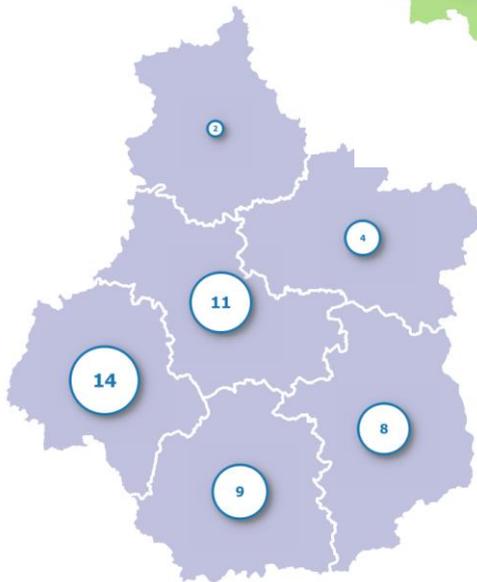
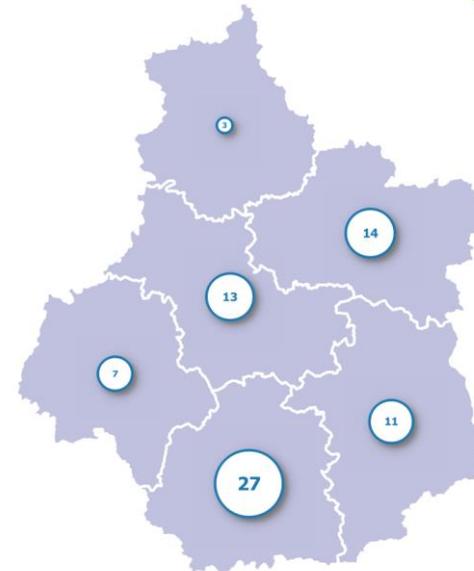


Fig 17 : Répartition départementale des emplois directs en UTA dans les exploitations certifiées bio ou en conversion de la filière ovine, en 2018
(source : Agence Bio)



I – Panorama régional de l'agriculture biologique et du potentiel d'emploi par filière

I.2 / Une estimation du potentiel d'emploi selon l'orientation technico-économique des exploitations bio

>> Une progression de la filière mono-gastrique portée par l'aviculture

En 2018, la filière mono-gastrique, qui inclue l'aviculture et l'élevage porcin, comptabilise à l'échelle de la région Centre-Val de Loire 106 exploitations agricoles certifiées bio ou en conversion. Ces opérateurs se répartissent dans l'ensemble des 6 départements mais dans une moindre mesure dans les départements de l'Indre-et-Loire et de l'Indre.

En termes de cheptel, les plus grandes exploitations d'élevage mono-gastrique (toutes spécialités confondues) sont principalement localisées dans le Cher (36% du cheptel régional) et le Loir-et-Cher (28% du cheptel).

Selon les estimations calculées pour la région à partir des données de l'Agence Bio, du recensement agricole Agreste et du bilan annuel des emplois agricoles, la filière représenterait 105 emplois directs en équivalent temps plein en 2018, soit 15% des effectifs agricoles des filières biologiques. La ventilation départementale de l'emploi de la filière reste globalement similaire à la localisation des exploitations. Ainsi, les départements du Loir-et-Cher et du Cher cumulent plus de la moitié des emplois directs équivalent temps plein de la filière.

L'aviculture et plus spécifiquement l'élevage des poulets de chair bio constitue en région la filière animale la plus dynamique. En effet, entre 2017 et 2018, le nombre d'exploitations spécialisées dans l'élevage de poulets de chair bio enregistre une progression de 15%, soit un taux de croissance de 5 points supérieur à la dynamique nationale. Le cheptel effectue également un bond non négligeable, progressant ainsi de près de 30%, quasi exclusivement dans le seul département du Cher.

Selon le baromètre de consommation et de perception des produits biologiques réalisé par l'Agence Bio/Spirit Insight, l'œuf bio constitue le troisième produit bio le plus consommé. Néanmoins, les perspectives de la production d'œufs bio tendent à se crispier, compte-tenu de la difficulté à établir un équilibre entre l'offre et la demande. De plus, la filière apparaît complexe, notamment au regard du poids limité des producteurs dans l'organisation de la filière et au fonctionnement de l'aval, jugé « très libéral ».

Fig 18 : Répartition départementale des exploitations certifiées bio ou en conversion de la filière élevage mono-gastrique, en 2018 (source : Agence Bio)

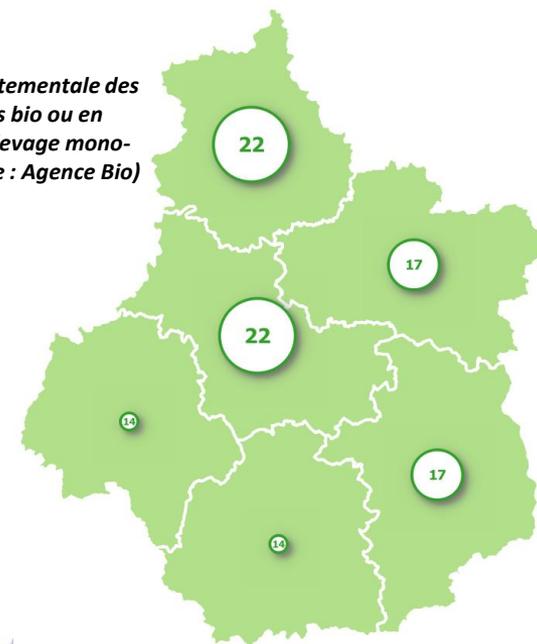
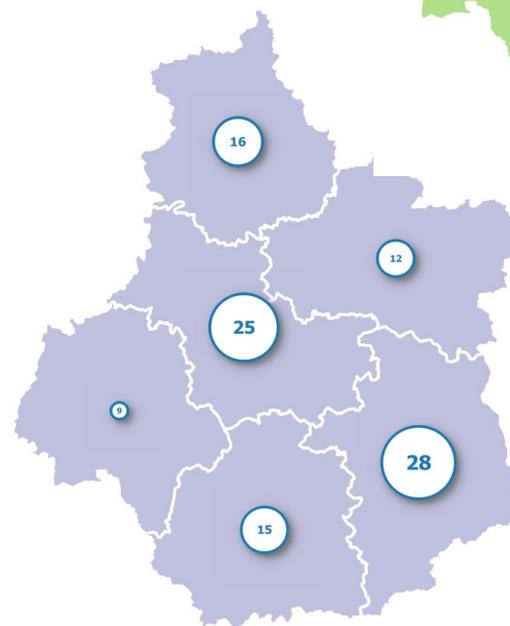


Fig 19 : Répartition départementale des emplois directs en UTA dans les exploitations certifiées bio ou en conversion de la filière monogastrique, en 2018 (source : Agence Bio)



II – Caractéristiques des emplois et identification des besoins en compétences par filières bio

II.1 / Les emplois cibles de l'agriculture biologique : volumétrie et principales tendances sur le marché du travail

- >> Chiffres clés des métiers d'agriculteurs et d'ouvriers agricoles (**page 17**)
- >> Chiffres clés des métiers d'éleveurs (**page 18**)
- >> Les métiers de maraichers et d'horticulteurs (**page 19**)
- >> Les métiers de viticulteurs (**page 20**)
- >> Chiffres clés des tendances sur le marché du travail des agriculteurs et éleveurs (**page 21**)
- >> Chiffres clés des tendances sur le marché du travail des maraichers et viticulteurs (**page 22**)

II.2 / Une synthèse des besoins en compétences identifiés dans les filières bio

- >> Identification des principales compétences attendues dans les filières végétales (**page 23**)
- >> Identification des principales compétences attendues dans les filières animales (**page 23**)

II – Caractéristiques des emplois et identification des besoins en compétences par filières bio

II.1 / Les emplois cibles de l'agriculture biologique : volumétrie et principales tendances sur le marché du travail

>> Chiffres clés des métiers d'agriculteurs et d'ouvriers agricoles

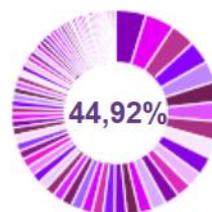
Les données issues du recensement de l'INSEE constitue la seule source de donnée publique permettant de dresser un panorama des emplois agricoles selon les métiers. Ainsi, au dernier recensement de 2016, la région comptabilise un total de 18 441 actifs déclarant exercer une profession d'agriculteur (indépendants et salariés), soit 45% des emplois agricoles de la région. Les salariés agricoles représentent 21% des actifs. Les agriculteurs indépendants non employeurs sont les plus nombreux puisqu'ils représentent plus de 53% du volume d'actifs.

La répartition des actifs de la famille de métier d'agriculteur par professions et catégories sociales permet de distinguer deux principales catégories. La première correspond aux agriculteurs sur petite exploitation de céréales grandes cultures qui associe plus de 4 agriculteurs sur 10. La seconde regroupe les ouvriers agricoles sans spécialisation. Ces derniers représentent 21% des effectifs en emploi.

Répartition des professions (PCS) de la FAP (Insee RP2016)



- **18 441,17 emplois associés à la FAP soit 44,92% des emplois agricoles de la région**
- **91,25%** Proportion des salariés en temps complet
- **15,24%** Proportion des salariés en CDI



Répartition de l'emploi salarié par tranche d'âge (en %, RP2016)



II – Caractéristiques des emplois et identification des besoins en compétences par filières bio

II.1 / Les emplois cibles de l'agriculture biologique : volumétrie et principales tendances sur le marché du travail

>> Chiffres clés des métiers d'éleveurs

Outre l'élevage et l'alimentation des animaux, les éleveurs doivent veiller au développement, au soin et à l'entretien des locaux et des pâturages. L'éleveur agricole peut également être amené à vendre des animaux dès leur naissance ou en prendre soin sur la durée. Afin de rentabiliser les exploitations, de plus en plus d'éleveurs diversifient leur activité notamment par l'accueil de touristes (table d'hôtes, auberge-gîte) ou le développement des fermes pédagogiques.

En région, les métiers de l'élevage regroupent près de 4800 actifs, soit 12% des emplois agricoles.

Ces métiers restent relativement attractifs auprès des jeunes agriculteurs. En effet, les moins de 45 ans représentent près de 40% soit 5 points de plus par rapport à l'ensemble des métiers agricoles.

En région, les éleveurs indépendants d'herbivores sur petite exploitation sont majoritaires (39%), suivis par les ouvriers de l'élevage (33% des effectifs).

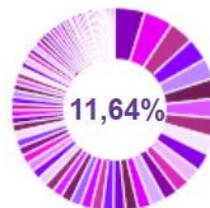
Répartition des professions (PCS) de la FAP (Insee RP2016)



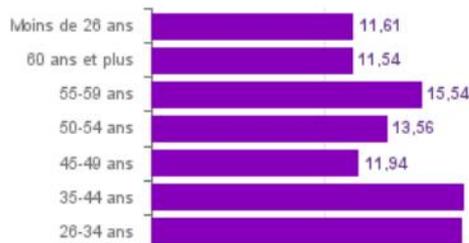
● **4 777,65 emplois associés à la FAP soit 11,64% des emplois agricoles de la région**

● **86,19%** Proportion des salariés en temps complet

● **23,26%** Proportion des salariés en CDI



Répartition de l'emploi salarié par tranche d'âge (en %, RP2016)



Eleveurs de granivores et éleveurs mixtes, sur grande exploitation

II – Caractéristiques des emplois et identification des besoins en compétences par filières bio

II.1 / Les emplois cibles de l'agriculture biologique : volumétrie et principales tendances sur le marché du travail

>> Les métiers de maraichers et d'horticulteurs

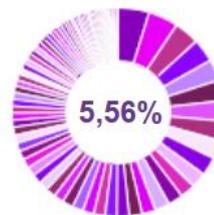
Le maraicher peut travailler en plein champ ou sous serre. Ce dernier est chargé de la réalisation de nombreuses opérations avant la récolte des légumes et des plantes aromatiques ainsi que de leur commercialisation. Il est également amené à préparer le sol et à appliquer des traitements pour lutter contre les parasites et les maladies et plus globalement au suivi du développement des plants. De plus en plus de maraichers sont amenés à utiliser des techniques agronomiques de précision automatisés, notamment pour la préparation des sols ou encore pour l'irrigation et la fertilisation.

Près de 2300 maraichers et horticulteurs sont recensés en région, ce qui représente un peu moins de 6% des emplois agricoles. Il s'agit de l'une des professions les plus féminisées du domaine agricole, les femmes représentent près de 49% des emplois. Contrairement aux autres métiers de l'agriculture et de l'élevage, les maraichers et horticulteurs sont plus souvent sous statut salarié (dans 70% des cas).

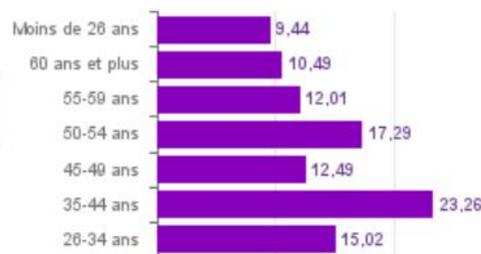
Répartition des professions (PCS) de la FAP (Insee RP2016)



- **2 282,38 emplois associés à la FAP soit 5,56% des emplois agricoles de la région**
- **82,38%** Proportion des salariés en temps complet
- **47,23%** Proportion des salariés en CDI



Répartition de l'emploi salarié par tranche d'âge (en %, RP2016)



II – Caractéristiques des emplois et identification des besoins en compétences par filières bio

II.1 / Les emplois cibles de l'agriculture biologique : volumétrie et principales tendances sur le marché du travail

>> Les métiers de viticulteurs

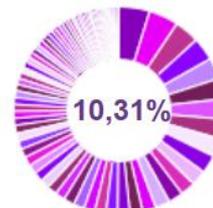
Les métiers de la viticulture associent en réalité trois professions et catégories socio professionnelles. La plus importante en volume d'emploi correspond aux ouvriers viticoles, principalement saisonniers. Cette catégorie concentre à elle seule plus de 60% des effectifs en emploi de la famille professionnelle. Les deux autres catégories sont représentées par les indépendants : les viticulteurs sur grande exploitation (23% des emplois) puis les viticulteurs sur petite exploitation (15% des emplois).

En région Centre-Val de Loire, 4232 emplois viticoles sont recensés, soit plus de 10% des emplois agricoles de la région.

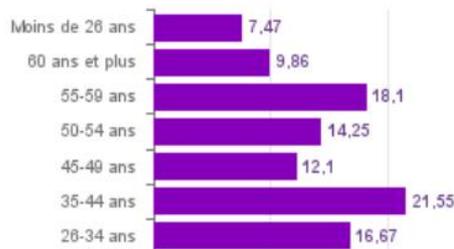
Selon la taille de son exploitation, le viticulteur réalise tout ou partie des opérations de culture de la vigne, récolte du raisin, fabrication du vin, conditionnement et vente. Le viticulteur peut aussi se faire négociant. Dans cette perspective, il est amené à bien connaître les goûts des clients, les méthodes de publicité et les réseaux de distribution.



- **4 232,42 emplois associés à la FAP soit 10,31% des emplois agricoles de la région**
- **85,23%** Proportion des salariés en temps complet
- **39,07%** Proportion des salariés en CDI



Répartition de l'emploi salarié par tranche d'âge (en %, RP2016)



Répartition des professions (PCS) de la FAP (Insee RP2016)



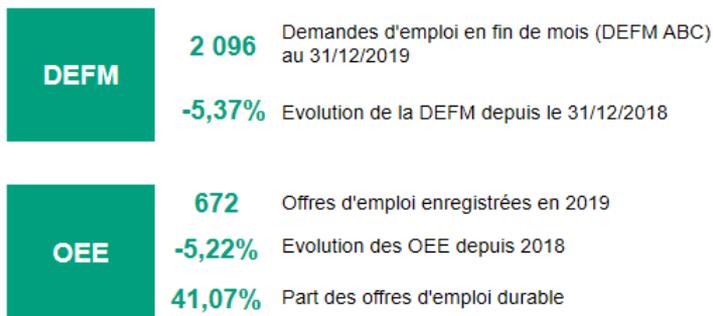
II – Caractéristiques des emplois et identification des besoins en compétences par filières bio

II.1 / Les emplois cibles de l'agriculture biologique : volumétrie et principales tendances sur le marché du travail

>> Chiffres clés des tendances sur le marché du travail des agriculteurs et éleveurs

A la fin de l'année 2019, plus de 2000 demandeurs d'emploi de catégories A, B et C sont à la recherche d'un poste de la famille d'activité professionnelle des agriculteurs et éleveurs. Sur une année, le volume de demandeurs d'emploi diminue (-5,4%). En parallèle le nombre d'offres d'emploi enregistrées tend aussi à se contracter au cours de l'année (-5,2%). Cette diminution s'inscrit dans une tendance générale de diminution des actifs agricoles, en corrélation avec le fléchissement du nombre des exploitations.

Les exploitations agricoles, bien que moins nombreuses chaque année du fait de départs en retraite, de faillites mais aussi de regroupements, tendent à devenir de plus en plus grandes. Avec l'augmentation de la surface moyenne ou de la taille du cheptel et afin de rester compétitives, les exploitations continuent d'embaucher des salariés sur des profils de postes qualifiés voire très qualifiés. Le statut du salariat tend à se généraliser, au détriment d'une main d'œuvre familiale. Selon la dernière enquête BMO 2020, plus de 2800 projets de recrutements d'agriculteurs salariés et 470 projets de recrutement d'éleveurs salariés sont comptabilisés en région. Les difficultés de recrutement restent contenues, environs 1 projet de recrutement sur 2 est problématique.



Taux de tension en 2019
0,33

Evolution des OEE des principaux ROME de la FAP (DARES Pôle emploi)

ROME	2018	2019
Polyculture, élevage	314	343
Conduite d'engins d'exploitation agricole et forestière	152	107
Bûcheronnage et élagage	65	84
Élevage bovin ou équin	35	34
Élevage ovin ou caprin	24	32
Élevage de lapins et volailles	28	25
Aide d'élevage agricole et aquacole	46	15
Sylviculture	10	12
Élevage d'animaux sauvages ou de compagnie	16	11
Élevage porcin	16	9

BMO 2020: Principaux projets de recrutements (Pôle emploi)

Métiers	Projets	%Projets difficiles
Agriculteurs salariés	2 810	52,7
Conducteurs d'engins agricoles ou forestiers	760	63,2
Éleveurs salariés	470	48,9
Bûcherons, sylviculteurs salariés et agents forestiers	250	72

II – Caractéristiques des emplois et identification des besoins en compétences par filières bio

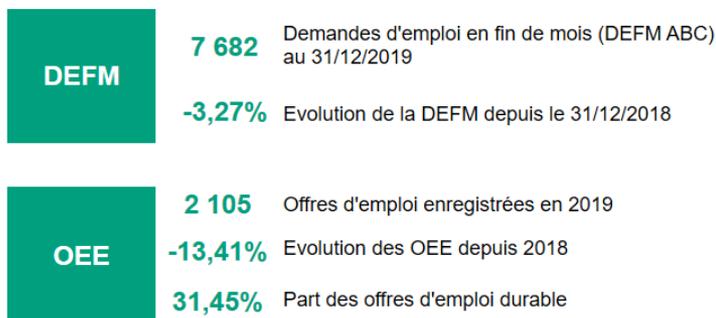
II.1 / Les emplois cibles de l'agriculture biologique : volumétrie et principales tendances sur le marché du travail

>> Chiffres clés des tendances sur le marché du travail des maraîchers et viticulteurs

Au 31 décembre 2019, près de 7700 demandeurs d'emploi de catégories A, B et C sont à la recherche d'un poste de la famille d'activité professionnelle. Sur une année, le volume de demandeurs d'emploi diminue (-3,3%). Concernant les offres d'emploi enregistrées, la tendance reste orientée à la baisse: -13,4% par rapport à la fin de l'année 2018.

Selon les données du dernier recensement agricole de l'Agreste, à l'instar des autres exploitations agricoles de productions végétales, le nombre des exploitations viticoles et maraîchères diminue sensiblement, tout comme l'emploi associé. Dans un tel contexte les besoins de recrutement tendent à diminuer mais évoluent sur des profils davantage qualifiés.

Selon la dernière enquête BMO 2020, la région Centre-Val de Loire cumule 3100 projets de viticulteurs et 1530 projets de recrutements de maraîchers et horticulteurs salariés. Les difficultés de recrutement restent globalement limitées, à l'exception des profils de maraîchers : près de 6 projets de recrutement sont jugés difficiles.



Taux de tension en 2019

0,4

Evolution des OEE des principaux ROME de la FAP (DARES Pôle emploi)

ROME	2018	2019
Entretien des espaces verts	914	836
Aide agricole de production fruitière ou viticole	703	451
Horticulture et maraîchage	431	424
Aide agricole de production légumière ou végétale	296	301
Entretien des espaces naturels	79	92
Architecture du BTP	8	1

BMO 2020: Principaux projets de recrutements (Pôle emploi)

Métiers	Projets	%Projets difficiles
Viticulteurs, arboriculteurs salariés	3 100	46,5
Maraîchers, horticulteurs salariés	1 530	56,9
Jardiniers salariés	1 140	47,4

II – Caractéristiques des emplois et identification des besoins en compétences par filières bio

II.2 / Une synthèse des besoins en compétences identifiés dans les filières bio

>> Identification des principales compétences attendues dans les filières végétales

Selon les différents travaux d'études menés sur l'emploi agricole, il apparaît très clairement que le niveau de compétence demandé dans la filière biologique est supérieur en moyenne à celui de l'agriculture conventionnelle. En effet cette agriculture reste considérée comme plus technique voire plus complexe et surtout tolère bien moins d'erreurs tout au long du processus de production.

L'étude menée par l'Observatoire Régional de la Formation et de l'Emploi en Agriculture de l'AREFA pour la région Languedoc-Roussillon, dont les réflexions et apports qualitatifs génériques peuvent en toute cohérence être transposés à l'échelle de la région Centre-Val de Loire, réussit à mettre en lumière trois postes clés susceptibles d'être pilotés de manière plus approfondie qu'en agriculture conventionnelle, et cela pour l'ensemble des filières végétales :

- Les traitements phytosanitaires. En effet, les produits utilisés en bio sont essentiellement préventifs et parfois d'une efficacité bien plus limitée.

Cette approche nécessite davantage de passages et une veille renforcée concernant l'apparition des premiers symptômes. Le salarié se doit donc d'être très bon observateur et compétent quand à la détection des maladies. Compte-tenu de la moindre efficacité des produits, le salarié doit également maîtriser le réglage du matériel ainsi que le traitement et les conditions d'utilisation de ces traitements.

- La gestion des sols et de l'apport d'engrais est également différente en agriculture biologique. En effet contrairement aux engrais minéraux, l'apport en nutriments des amendements organiques doit être réfléchi de manière très spécifique. L'exploitant ou le salarié doit disposer des connaissances agronomiques adaptées afin d'appréhender correctement ces problématiques.

- La lutte contre les adventices (mauvaises herbes) qui, ne passant plus par un désherbage chimique, passe par un désherbage mécanique ou manuel.

En définitive, l'agriculture biologique ne peut se soustraire à ce besoin en compétences, en raison des cahiers des charges très stricts qui sont imposés. Cependant, rien n'interdit l'agriculteur conventionnel de recourir également à ces pratiques, et celles-ci vont dans le sens du plan « Ambition Bio 2022 » du Ministère de l'Agriculture qui prône une agriculture durable et toujours plus respectueuse de l'environnement.

>> Quelques éléments de réflexion sur les compétences attendues dans les filières animales

Selon les experts de la filière, l'élevage biologique est considéré comme très technique et reste très difficile à maîtriser. Les compétences nécessaires et attendues aux exploitations sont variées et propres à chaque type d'élevage (gestion du troupeau, des maladies, de l'alimentation...). Cette technicité nécessite un niveau de compétence important qui peut s'acquérir par des formations spécifiques à l'agriculture biologique.

Toujours selon l'étude sur les emplois et compétences de l'AREFA, les rédacteurs précisent que les formations devraient rester très difficiles à mettre en place compte-tenu du faible volume de salariés qui composent les filières d'élevage. Ces dernières devront plus vraisemblablement passer par des formations mixtes salarié – exploitant.

III – Etat des lieux de l'offre de formation associée aux métiers cibles de l'agriculture

III.1 / Panorama de l'offre de formation initiale voie scolaire

- >> Cartographie de l'offre de formation (page 25)
- >> Volumétrie et tendances des effectifs inscrits (page 26)

III.2 / Panorama de l'offre de formation formation en apprentissage

- >> Cartographie de l'offre de formation (page 27)
- >> Volumétrie et tendances des effectifs inscrits (page 28)

III.3 / Panorama de l'offre de formation continue

- >> Cartographie de l'offre de formation (page 29)
- >> Volumétrie et tendances des effectifs inscrits (page 30)

III – Etat des lieux de l'offre de formation associée aux métiers de l'agriculture

III.1 / Panorama de l'offre de formation initiale voie scolaire (rentrée 2019)

Nogent-le-Rotrou

- MAISON FAMIL RUR EDUC ORIENT BEAUMONT LES AUTELS
 - BAC PRO AG CONDUITE ET GESTION DE L'ENTREPRISE AGRICOLE (CGEA)
 - BAC PRO AG PRODUCTIONS (SECONDE COMMUNE)

Vendôme

- LEGTA VENDOME - SITE DE MONTOIRE
 - BAC PRO AG CONDUITE ET GESTION DE L'ENTREPRISE AGRICOLE (CGEA)
 - BAC PRO AG PRODUCTIONS (SECONDE COMMUNE)
 - CAPA METIERS DE L'AGRICULTURE
- MAISON FAMIL RUR EDUC ORIENT ST FIRMIN DES PRES
 - CAPA METIERS DE L'AGRICULTURE

Châteaudun

- LYCEE AGRICOLE PRIVE DE NERMONT
 - BAC PRO AG CONDUITE ET GESTION DE L'ENTREPRISE AGRICOLE (CGEA)
 - BAC PRO AG PRODUCTIONS (SECONDE COMMUNE)

Blois

- SITE DU LEGTA DE VENDOME LYCEE HORTICOLE DE BLOIS
 - BAC PRO AG CONDUITE PRODUCTIONS HORTICOLES
 - BAC PRO AG PRODUCTIONS (SECONDE COMMUNE)

Tours

- LYCEE GEN.ET TECHNOL.AGRICOLE TOURS FONDETTES
 - BAC PRO AG CONDUITE ET GESTION DE L'ENTREPRISE AGRICOLE (CGEA)
 - BAC PRO AG CONDUITE PRODUCTIONS HORTICOLES
 - BAC PRO AG PRODUCTIONS (SECONDE COMMUNE)
 - BTSA PRODUCTION HORTICOLE
 - BTSA VITICULTURE OENOLOGIE
- LYCEE PROFESSIONNEL AGRICOLE AMBOISE
 - BAC PRO AG PRODUCTIONS (SECONDE COMMUNE)
 - BAC PRO CONDUITE ET GESTION DE L'EXPLOITATION AGRICOLE VITI VINICOLE
- M F R E O VAL DEL INDRE
 - BAC PRO AG A GRO-EQUIPEMENT
 - BAC PRO AG CONDUITE ET GESTION DE L'ENTREPRISE AGRICOLE (CGEA)
 - BAC PRO AG PRODUCTIONS (SECONDE COMMUNE)
 - CAPA METIERS DE L'AGRICULTURE

Châteauroux

- LYCEE AGRICOLE PRIVE
 - BAC PRO AG CONDUITE ET GESTION DE L'ENTREPRISE AGRICOLE (CGEA)
 - BAC PRO AG PRODUCTIONS (SECONDE COMMUNE)
 - BTSA ANALYSE, CONDUITE ET STRATEGIE DE L'ENTREPRISE AGRICOLE
- LYCEE GEN.ET TECHNOL.AGRICOLE LEGTA
 - BAC PRO AG CONDUITE ET GESTION DE L'ENTREPRISE AGRICOLE (CGEA)
 - BAC PRO AG PRODUCTIONS (SECONDE COMMUNE)

Chartres

- LYCEE AGRICOLE PRIVE NOTRE DAME (ORPH.APP.AUTEUIL)
 - CAPA METIERS DE L'AGRICULTURE
- LYCEE GEN.ET TECHNOL.AGRICOLE CHARTRES
 - BAC PRO AG CONDUITE ET GESTION DE L'ENTREPRISE AGRICOLE (CGEA)
 - BAC PRO AG PRODUCTIONS (SECONDE COMMUNE)
 - BTSA ANALYSE, CONDUITE ET STRATEGIE DE L'ENTREPRISE AGRICOLE

Orléans

- LA MOILLERE ECOLE D HORTICULTURE D ORLEANS
 - BAC PRO AG CONDUITE PRODUCTIONS HORTICOLES
 - BAC PRO AG PRODUCTIONS (SECONDE COMMUNE)

Montargis

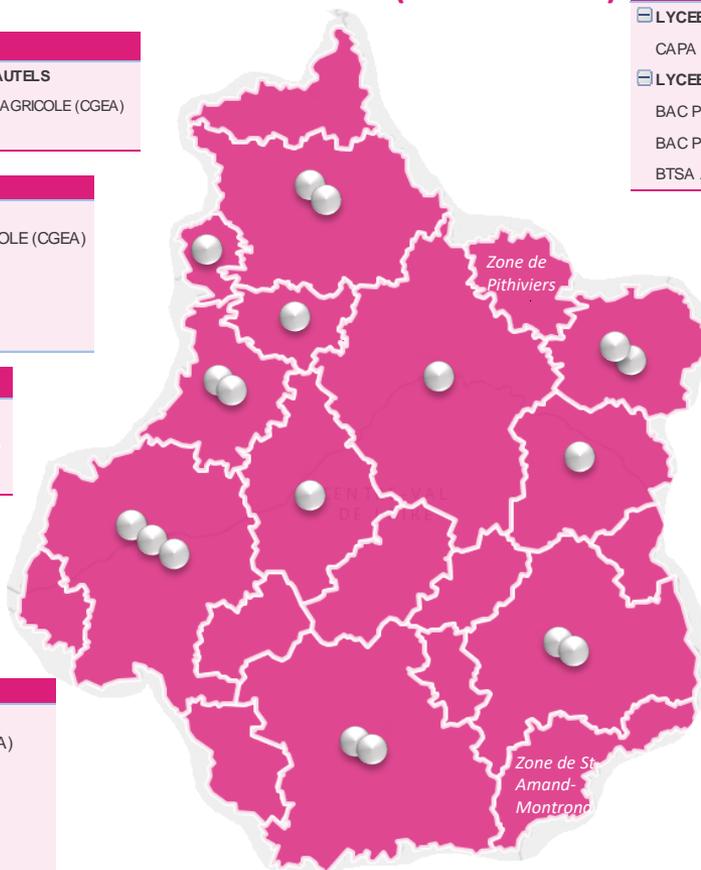
- ETAB.REGIONAL ENSBIGNT ADAPTE SIMONE VEIL
 - CAPA METIERS DE L'AGRICULTURE
- LYCEE GEN.ET TECHNOL.AGRICOLE LE CHESNOY
 - BAC PRO AG A GRO-EQUIPEMENT
 - BAC PRO AG PRODUCTIONS (SECONDE COMMUNE)
 - BTSA ANALYSE, CONDUITE ET STRATEGIE DE L'ENTREPRISE AGRICOLE

Gien

- MAISON FAMIL RUR EDUC ORIENT GIEN
 - BAC PRO AG CONDUITE ET GESTION DE L'ENTREPRISE AGRICOLE (CGEA)
 - BAC PRO AG PRODUCTIONS (SECONDE COMMUNE)
 - CAPA METIERS DE L'AGRICULTURE

Bourges

- LYCEE ENS PROF PRIVE AGRICOLE BENGY/LIGNIERES
 - CAPA METIERS DE L'AGRICULTURE
- LYCEE GEN.ET TECHNOL.AGRICOLE BOURGES LE SOLLIER
 - BAC PRO AG CONDUITE ET GESTION DE L'ENTREPRISE AGRICOLE (CGEA)
 - BAC PRO AG PRODUCTIONS (SECONDE COMMUNE)
 - BTSA ANALYSE, CONDUITE ET STRATEGIE DE L'ENTREPRISE AGRICOLE



III – Etat des lieux de l'offre de formation associée aux métiers de l'agriculture

III.1 / Panorama de l'offre de formation initiale voie scolaire (rentrée 2019)

>> Volumétrie et tendances des effectifs inscrits

Les données dressées dans ce chapitre sont filtrées sur les formations associées aux métiers agricoles, et plus spécifiquement du maraichage, de l'horticulture, de la viticulture et de l'élevage.

A la rentrée 2019, plus de 5260 élèves sont inscrits dans un des 14 diplômes de formation (niveau CAP au BTS) dispensés dans les établissements scolaires de la région. Les effectifs se concentrent principalement en niveau 4 (73% des inscrits), notamment en Bac Pro AG « Productions » et le Bac Pro AG « Conduite et gestion de l'entreprise agricole ».

Entre les rentrées 2016 et 2019, le volume d'inscrits dans ces formations agricoles est resté globalement stable. Toutefois, les tendances diffèrent selon le niveau de diplôme préparé. Ainsi, le nombre d'élèves progresse de 7% dans en BTS alors qu'il recule fortement en CAP (-16%)

Fig 20 : Ventilation des effectifs inscrits dans les formations agricoles cibles, selon le diplôme, rentrée 2019

Niveau	Libellé diplôme	Inscrits 2019
Niv Bac+2	BTSA AGRONOMIE PRODUCTIONS VEGETALES	25
	BTSA ANALYSE, CONDUITE ET STRATEGIE DE L'ENTREPRISE AGRICOLE	590
	BTSA PRODUCTION HORTICOLE	69
	BTSA PRODUCTIONS ANIMALES	112
	BTSA VITICULTURE OENOLOGIE	82
Niv Bac	BAC PRO AG AGRO-EQUIPEMENT	114
	BAC PRO AG CONDUITE ET GESTION DE L'ENTREPRISE AGRICOLE (CGEA)	1566
	BAC PRO AG CONDUITE ET GESTION DE L'ENTREPRISE HIPPIQUE	112
	BAC PRO AG CONDUITE PRODUCTIONS HORTICOLES	138
	BAC PRO AG PRODUCTIONS (SECONDE COMMUNE)	1768
	BAC PRO AG TECHNICIEN EXPÉRIMENTATIONS ANIMALES	81
	BAC PRO CONDUITE ET GESTION DE L'EXPLOITATION AGRICOLE VITI VINICOLE	62
Niv CAP	CAPA METIERS DE L'AGRICULTURE	476
	CAPA PALEFRENIER SOIGNEUR	69
Total général		5264

Fig 21 : Répartition des effectifs inscrits dans les formations agricoles cibles, selon le niveau de diplôme préparé et le sexe, rentrée 2019

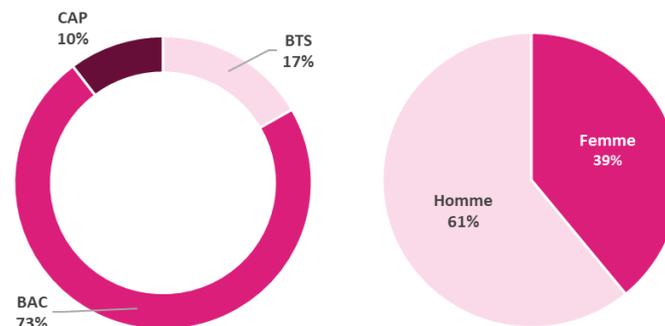
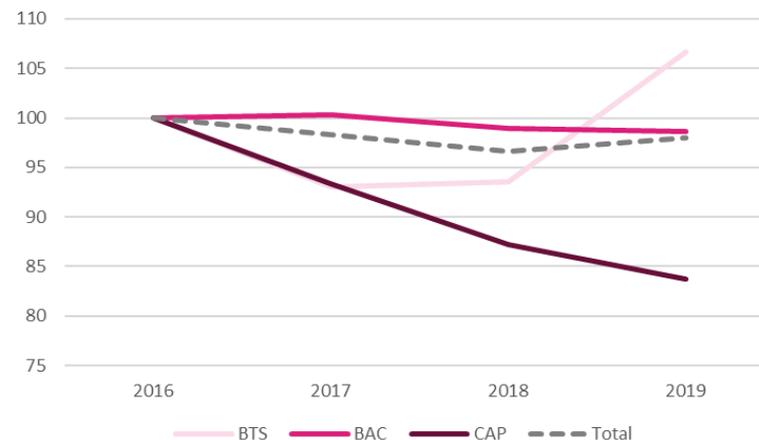
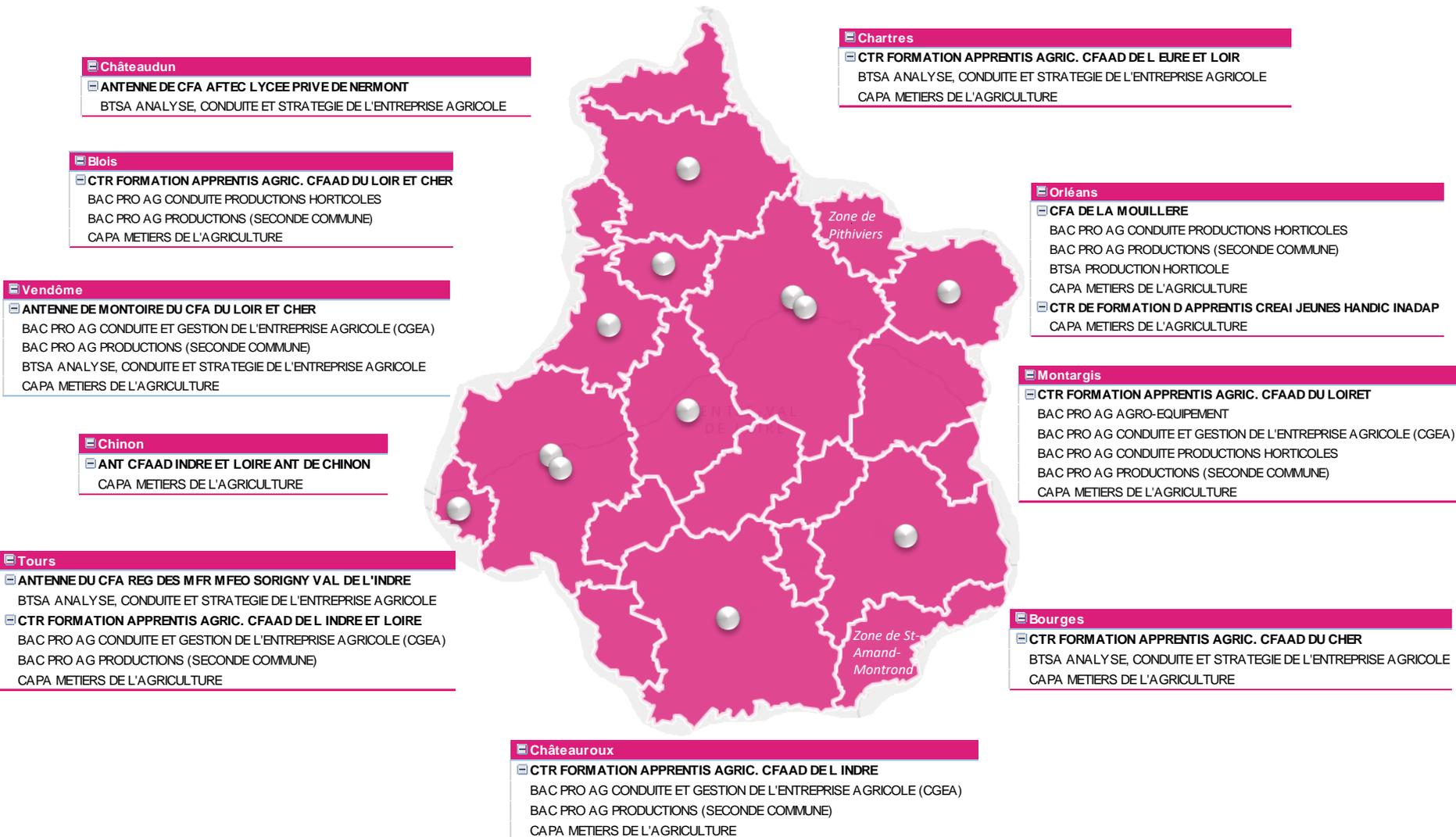


Fig 22 : Evolution des effectifs inscrits dans les formations agricoles cibles, selon le niveau de diplôme préparé (Indice Base 100 = année 2016)



III – Etat des lieux de l'offre de formation associée aux métiers de l'agriculture

III.2 / Panorama de l'offre de formation en apprentissage (rentrée 2019)



Sources des données : Région CVL, rentrée 2019

III – Etat des lieux de l'offre de formation associée aux métiers de l'agriculture

III.2 / Panorama de l'offre de formation en apprentissage (rentrée 2019)

>> Volumétrie et tendances des effectifs inscrits

La région Centre comptabilise à la rentrée 2019, 2266 apprentis répartis dans les 12 diplômes de formation. Les effectifs sont répartis de manière équilibrée selon les trois niveaux de diplôme pris en compte dans ce panorama. Trois diplômes concentrent à eux seuls près de 75% des effectifs en apprentissage. Il s'agit du CAPA « Métiers de l'agriculture » ; du Bac Pro AG « Conduite et gestion de l'entreprise agricole » et du BTSA « Analyse, conduite et stratégie de l'entreprises agricole ».

Contrairement aux tendances observées en voie scolaire, l'apprentissage dans les formations agricoles continue de gagner du terrain. Entre 2016 et 2019, les effectifs progressent de 19% principalement dans les formations de niveau 4 (Bac Pro, +42%).

Selon les résultats de la dernière enquête IPA (situation au 1er février 2019), 60% des apprentis ayant terminé leurs études 7 mois auparavant sont désormais en emploi. Par ailleurs, 15 % sont sans emploi et 25% sont en formation.

Fig 23 : Ventilation des effectifs inscrits dans les formations agricoles cibles, selon le diplôme, rentrée 2019

Niveau	Libellé diplôme	Inscrits 2019
Niv Bac+2	BTSA AGRONOMIE PRODUCTIONS VEGETALES	68
	BTSA ANALYSE, CONDUITE ET STRATEGIE DE L'ENTREPRISE AGRICOLE	565
	BTSA PRODUCTION HORTICOLE	99
	BTSA PRODUCTIONS ANIMALES	30
Niv Bac	BAC PRO AG AGRO-EQUIPEMENT	18
	BAC PRO AG CONDUITE ET GESTION DE L'ENTREPRISE AGRICOLE (CGEA)	438
	BAC PRO AG CONDUITE ET GESTION DE L'ENTREPRISE HIPPIQUE	11
	BAC PRO AG CONDUITE PRODUCTIONS HORTICOLES	44
	BAC PRO AG PRODUCTIONS (SECONDE COMMUNE)	280
	CS AG CONDUITE DE L'ELEVAGE CAPRIN TRANSFORMATION ET COMMERCIALISA	3
Niv CAP	CAPA METIERS DE L'AGRICULTURE	692
	CAPA PALEFRENIER SOIGNEUR	18
Total général		2266

Fig 24 : Répartition des effectifs inscrits dans les formations agricoles cibles, selon le niveau de diplôme préparé et le sexe, rentrée 2019

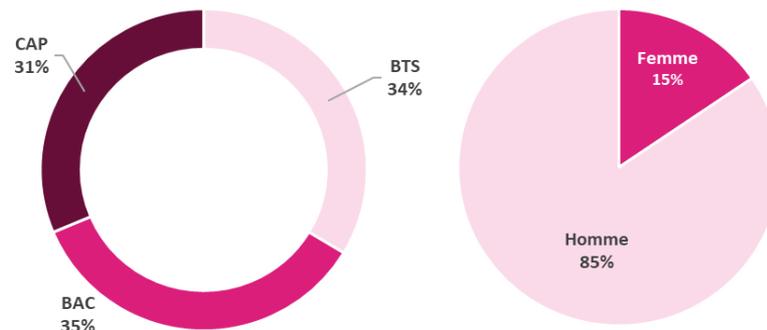
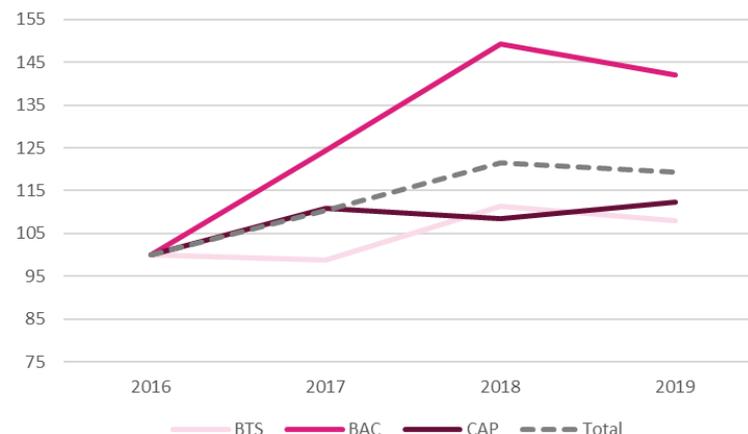


Fig 25 : Evolution des effectifs inscrits dans les formations agricoles cibles, selon le niveau de diplôme préparé (Indice Base 100 = année 2016)



III – Etat des lieux de l'offre de formation associée aux métiers de l'agriculture

III.3 / Panorama de l'offre de formation continue (sessions qualifiantes 2019)

Tours

- Centre de réadaptation Professionnelle de Fontenailles**
Titre professionnel ouvrier de production horticole
- CFPPA de Tours Fondettes**
BP option responsable d'exploitation agricole
- Lycée agricole d'Amboise**
Bac pro conduite et gestion de l'entreprise vitivinicole
BPA option travaux de la vigne et du vin spécialité travaux de la vigne
Certificat de spécialisation commercialisation des vins
Certificat de spécialisation conduite de productions en agriculture biologique
CQP ouvrier qualifié de l'exploitation viticole
- MFR du Val de l'Indre**
Bac pro agroéquipement
BTSA analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole

Vendôme

- CFPPA du Loir et Cher**
BP option responsable d'exploitation agricole
- MFR Saint Firmin des Prés**
Technicien agricole

Chinon

- CFPPA de Tours Fondettes**
CQP ouvrier qualifié de l'exploitation viticole

Loches

- MFR du Lochois**
BPA option travaux forestiers spécialité travaux de bûcheronnage
BPA option travaux forestiers spécialité travaux de sylviculture

Orléans

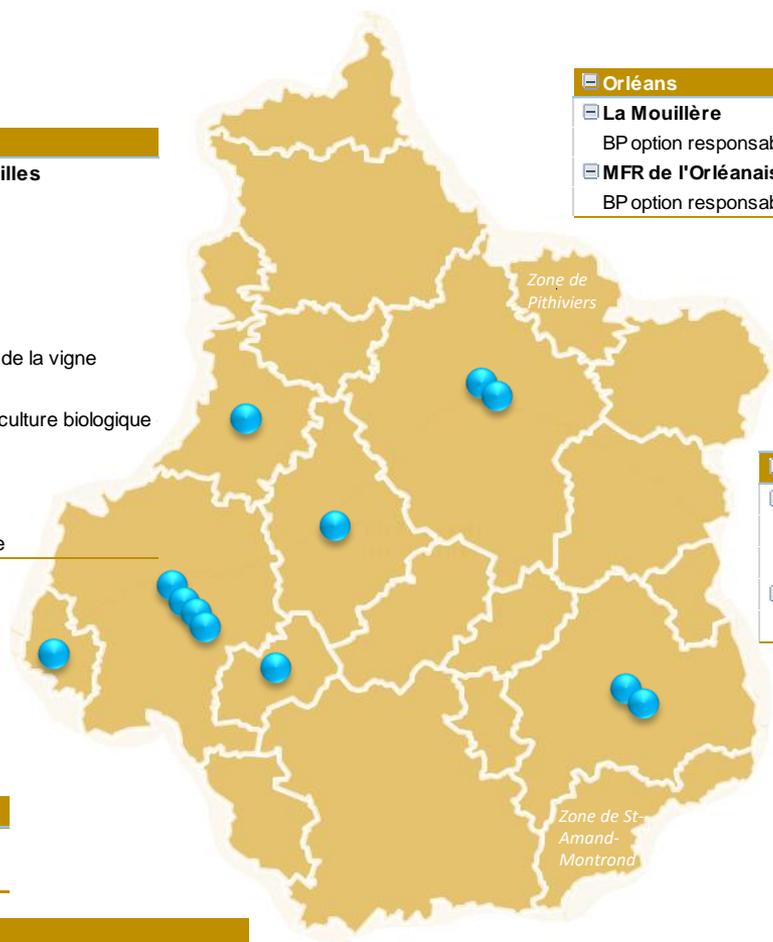
- La Mouillère**
BP option responsable d'atelier de productions horticoles
- MFR de l'Orléanais**
BP option responsable d'exploitation agricole

Blois

- CIAP Centre-Val de Loire**
Stage Paysan créatif

Bourges

- CFPPA de Bourges**
BP option responsable d'exploitation agricole
CQP agent de service de remplacement
- Lycée agricole de Bourges le Subdray**
BTSA analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole



III – Etat des lieux de l'offre de formation associée aux métiers de l'agriculture

III.3 / Panorama de l'offre de formation continue (sessions qualifiantes 2019)

>> Volumétrie et tendances des effectifs inscrits

Fig 27 : Répartition des sessions et places qualifiantes selon le niveau de formation (sessions démarrées en 2019)

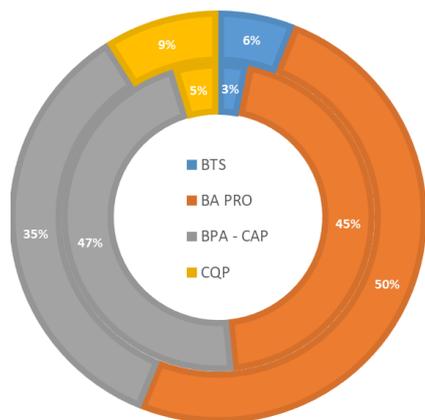


Fig 28 : Répartition des sessions et places qualifiantes selon le financement (sessions démarrées en 2019)

Financiers	Sessions	Places
Collectivité territoriale - Conseil régional	35	311
Privé (Entreprise / Particulier)	29	90
Total général	64	401

Fig 26 : Nombre de sessions et places qualifiantes pour chaque diplômes et certifications de formation continue (sessions démarrées en 2019)

Libellés diplômes	Sessions qualifiantes	Places qualifiantes
Niveau 5 (BTS)	2	24
BTSA ANALYSE ET CONDUITE DES SYSTEMES D'EXPLOITATION	2	24
Niveau 4 (Bac Pro)	29	201
BAC PRO AG AGRO-EQUIPEMENT	2	0
BAC PRO AG AMENAGEMENTS PAYSAGERS	4	36
BAC PRO AG PRODUCTIONS HORTICOLES SPECIALITE PRODUCTIONS FLORALES ET LEGUMIERES	1	5
BAC PRO CONDUITE ET GESTION DE L'EXPLOITATION AGRICOLE VITI VINICOLE	1	15
BP AG RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE	8	87
BP AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS	3	10
BP RESPONSABLE DE CHANTIERS FORESTIERS	1	4
Certificat de spécialisation conduite de productions	2	10
CS AG ARBORISTE ELAGUEUR (NIV 4)	1	10
CS AG COMMERCIALISATION DES VINS (NIV 4)	1	10
CS AG CONDUITE DE L'ELEVAGE CAPRIN TRANSFORMATION ET COMMERCIALISATION (NIV 4)	1	14
Titre rncp TECHNICIEN AGRICOLE (NIV 4)	4	0
Niveau 3 (CAP - BPA)	30	140
BP AG TRAVAUX VIGNE ET VIN (NIV 5)	1	10
BPA CONDUITE DE MACHINES FORESTIERES (NIV 5)	2	28
BPA OPTION TRAVAUX FORESTIERS SPÉCIALITÉ TRAVAUX DE BŪCHERONNAGE (NIV 5)	2	4
BPA TRAVAUX D'AMENAGEMENTS PAYSAGERS	2	18
BPA TRAVAUX FORESTIERS SPECIALITE TRAVAUX DE SYLVICULTURE	2	4
CAPA JARDINIER PAYSAGISTE	3	8
CAPA METIERS DE L'AGRICULTURE	2	0
CAPA SOIGNEUR D'EQUIDÉS	1	0
CQP AGENT DE SERVICE DE REMPLACEMENT	2	10
CQP OUVRIER QUALIFIÉ DE L'EXPLOITATION VITICOLE	1	12
Titre professionnel OUVRIER DU PAYSAGE (NIV 5)	11	46
Titre professionnel OUVRIER(IÈRE) DE PRODUCTION HORTICOLE (NIV 5)	1	0
CQP	3	36
CQP OUVRIER QUALIFIÉ DE L'EXPLOITATION VITICOLE	1	12
CQP SALARIÉ AGRICOLE QUALIFIÉ EN POLYCLTURE	2	24
Total Formation continue (sessions 2019)	64	401

Sources des données : Région CVL (PRF 2019), PRF, OPCA, Pôle emploi

IV – L’agriculture biologique dans les départements cibles : fiches synthétiques

IV.1 / L’Indre-et-Loire, le département le plus « bio » de la région

- >> Panorama départemental de la production et estimations d’emploi **(page 32)**
- >> Chiffres clés des tendances sur le marché du travail des agriculteurs et éleveurs dans l’Indre-et-Loire **(page 33)**
- >> Chiffres clés des tendances sur le marché du travail des maraîchers et des viticulteurs dans l’Indre-et-Loire **(page 34)**
- >> Synthèse de l’offre de formation initiale voie scolaire, dans l’Indre-et-Loire **(page 35)**
- >> Synthèse de l’offre de formation initiale en apprentissage, dans l’Indre-et-Loire **(page 36)**
- >> Synthèse de l’offre de formation continue, dans l’Indre-et-Loire **(page 37)**

IV.2 / Le Loir-et-Cher, une conversion au bio qui s’accélère

- >> Panorama départemental de la production et estimations d’emploi **(page 38)**
- >> Chiffres clés des tendances sur le marché du travail des agriculteurs et éleveurs dans l’Indre-et-Loire **(page 39)**
- >> Chiffres clés des tendances sur le marché du travail des maraîchers et des viticulteurs dans l’Indre-et-Loire **(page 40)**
- >> Synthèse de l’offre de formation initiale voie scolaire, dans l’Indre-et-Loire **(page 41)**
- >> Synthèse de l’offre de formation initiale en apprentissage, dans l’Indre-et-Loire **(page 42)**
- >> Synthèse de l’offre de formation continue, dans l’Indre-et-Loire **(page 43)**

IV – L’agriculture biologique dans les départements cibles : fiches synthétiques



IV.1 / L’Indre-et-Loire, le département le plus « bio » de la région

>> Panorama départemental de la production et estimations d’emploi

Le département de l’Indre-et-Loire se distingue comme le département le plus bio de la région Centre-Val de Loire, en comptabilisant près de 30% des producteurs régionaux engagés en agriculture biologique. Au total, 361 agriculteurs sont certifiés bio ou en cours de conversion : un chiffre en progression de 16% par rapport à l’année 2017. Les surfaces bio et en conversion représentaient 4,9% de la SAU, au dessus de la moyenne régionale de 3,2%. Si, en 2017, les surfaces en conversion n’avaient pas augmenté par rapport à 2016, l’année 2018 se démarque par une forte croissance des surfaces en conversion, par rapport à 2017 (5049 ha en 2018 contre 2592 ha en 2017 soit +95%).

L’analyse de l’orientation technico-économique des exploitations agricoles certifiées bio ou en conversion permet d’apporter un éclairage sur les spécificités de la filière bio dans le département de l’Indre-et-Loire. Ainsi, 40% des exploitations bio du territoire sont associées à la production viticole. En termes d’emploi, les exploitations viticoles bio concentrent 39% des emplois directs UTA du département (contre 15% en moyenne à l’échelle régionale). Cette spécificité de la filière viticole s’explique en partie par le développement continue depuis plusieurs années des AOP (Appellations d’Origine Protégée) qui contribuent amplement à garantir la renommée nationale et internationale des vignobles de la Touraine.

La production animale bio reste principalement représentée dans le département par les élevages bovins et caprins, mais n’observe pas la même dynamique que les productions végétales. En effet, la filière animale bio tend à se contracter dans le département, aussi bien en nombre d’exploitations que de la taille du cheptel.

Fig 29 : Nombre d’exploitations certifiées bio et en conversion, selon l’orientation technico-économique, dans le 37 (Données Agence Bio 2018)

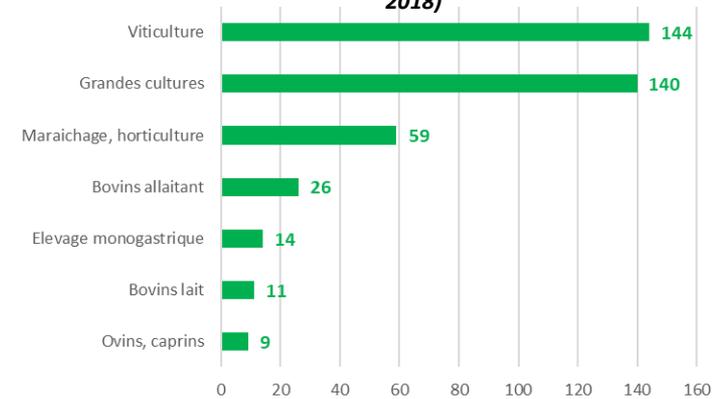
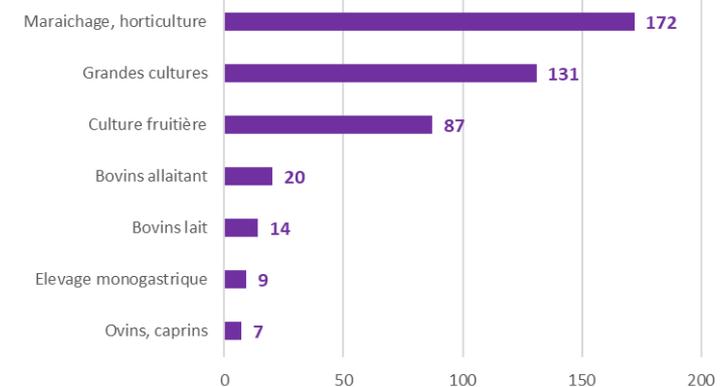


Fig 30 : Estimation du nombre d’emplois directs UTA selon l’orientation technico-économique dans le 37 (Données Agence Bio 2018, Recensement agricole, Bilan annuel de l’emploi agricole)

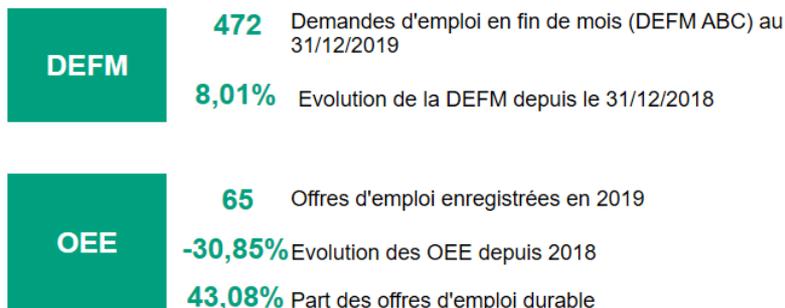


IV – L’agriculture biologique dans les départements cibles : fiches synthétiques



IV.1 / L’Indre-et-Loire, le département le plus « bio » de la région

>> Chiffres clés des tendances sur le marché du travail des agriculteurs et éleveurs dans l’Indre-et-Loire



Taux de tension en 2019

0,18

A la fin de l’année 2019, plus de 470 demandeurs d’emploi de catégories A, B et C sont à la recherche d’un poste de la famille d’activité professionnelle. Sur une année, le volume de demandeurs d’emploi augmente (+8%). En parallèle le nombre d’offres d’emploi enregistrées se contracte fortement au cours de l’année (-31%). Cette diminution s’inscrit dans une tendance générale de diminution des actifs agricoles, en corrélation avec le fléchissement du nombre des exploitations, notamment dans la filière animale.

Evolution des OEE des principaux ROME de la FAP (DARES Pôle emploi)

ROME	2018	2019
Aide d'élevage agricole et aquacole	8	1
Bûcheronnage et élagage	15	10
Conduite d'engins d'exploitation agricole et forestière	18	17
Élevage bovin ou équin	9	6
Élevage d'animaux sauvages ou de compagnie	3	2
Élevage de lapins et volailles	11	8
Élevage ovin ou caprin	6	2
Élevage porcin	1	2
Polyculture, élevage	20	17

IV – L'agriculture biologique dans les départements cibles : fiches synthétiques



IV.1 / L'Indre-et-Loire, le département le plus « bio » de la région

>> Chiffres clés des tendances sur le marché du travail des maraîchers et des viticulteurs dans l'Indre-et-Loire



Taux de tension en 2019
0,45

A la fin de l'année 2019, plus de 2000 demandeurs d'emploi de catégories A, B et C sont à la recherche d'un poste de la famille d'activité professionnelle. Sur une année, le volume de demandeurs d'emploi est resté quasiment stable. En parallèle le nombre d'offres d'emploi enregistrées se repli au cours de l'année (-19%). Cette diminution s'inscrit dans une tendance générale de diminution des actifs agricoles, en corrélation avec le fléchissement du nombre des exploitations, notamment dans la filière animale.

Selon les données du dernier recensement agricole de l'Agreste, à l'instar des autres exploitations agricoles de productions végétales, le nombre des exploitations viticoles et maraîchères diminue sensiblement, tout comme l'emploi associé, notamment dans l'Indre-et-Loire. Compte-tenu de ce contexte, les besoins de recrutement tendent à diminuer mais évoluent sur des profils davantage qualifiés.

Evolution des OEE des principaux ROME de la FAP (DARES Pôle emploi)

ROME	2018	2019
Aide agricole de production fruitière ou viticole	271	179
Aide agricole de production légumière ou végétale	26	22
Architecture du BTP	6	1
Entretien des espaces naturels	25	25
Entretien des espaces verts	295	240
Horticulture et maraîchage	71	92

IV – L'agriculture biologique dans les départements cibles : fiches synthétiques



IV.1 / L'Indre-et-Loire, le département le plus « bio » de la région

>> Synthèse de l'offre de formation initiale voie scolaire, dans l'Indre-et-Loire



Evolution du nombre d'élèves en formation professionnelle, voie scolaire



Part des élèves en emploi 7 mois après la

Liste des établissements de formations professionnelles, voie scolaire, rentrée 2019 (Rectorat Académie Orléans-Tours, Région CVL, DRAAF)

Nom établissement	Dpt	Diplôme	Niv
LYCEE GEN ET TECHNOL AGRICOLE TOURS FONDETTES	37	BAC PRO AG CONDUITE ET GESTION DE L'ENTREPRISE AGRICOLE (CGEA)	4
LYCEE GEN ET TECHNOL AGRICOLE TOURS FONDETTES	37	BAC PRO AG CONDUITE PRODUCTIONS HORTICOLES	4
LYCEE GEN ET TECHNOL AGRICOLE TOURS FONDETTES	37	BAC PRO AG PRODUCTIONS (SECONDE COMMUNE)	4
LYCEE GEN ET TECHNOL AGRICOLE TOURS FONDETTES	37	BTS A PRODUCTION HORTICOLE	3
LYCEE GEN ET TECHNOL AGRICOLE TOURS FONDETTES	37	BTS A PRODUCTIONS ANIMALES	3
LYCEE GEN ET TECHNOL AGRICOLE TOURS FONDETTES	37	BTS A VITICULTURE OENOLOGIE	3
LYCEE PROF AGRICOLE PRIVE SAINTE JEANNE D ARC	37	BAC PRO AG AMENAGEMENTS PAYSAGERS	4
LYCEE PROF AGRICOLE PRIVE SAINTE JEANNE D ARC	37	BAC PRO AG NATURE JARDIN PAYSAGE FORET (SECONDE COMMUNE)	4
LYCEE PROFESSIONNEL AGRICOLE AMBOISE	37	BAC PRO AG CONDUITE ET GESTION DE L'ENTREPRISE HIPPIQUE	4
LYCEE PROFESSIONNEL AGRICOLE AMBOISE	37	BAC PRO AG PRODUCTIONS (SECONDE COMMUNE)	4
LYCEE PROFESSIONNEL AGRICOLE AMBOISE	37	BAC PRO CONDUITE ET GESTION DE L'EXPLOITATION AGRICOLE VITI VINICOLE	4
M F R E O DU LOCHOIS	37	BAC PRO AG FORET	4
M F R E O DU LOCHOIS	37	BAC PRO AG NATURE JARDIN PAYSAGE FORET (SECONDE COMMUNE)	4
M F R E O VAL DE L INDRE	37	BAC PRO AG AGRO-EQUIPEMENT	4
M F R E O VAL DE L INDRE	37	BAC PRO AG AMENAGEMENTS PAYSAGERS	4
M F R E O VAL DE L INDRE	37	BAC PRO AG CONDUITE ET GESTION DE L'ENTREPRISE AGRICOLE (CGEA)	4
M F R E O VAL DE L INDRE	37	BAC PRO AG NATURE JARDIN PAYSAGE FORET (SECONDE COMMUNE)	4
M F R E O VAL DE L INDRE	37	BAC PRO AG PRODUCTIONS (SECONDE COMMUNE)	4

IV – L'agriculture biologique dans les départements cibles : fiches synthétiques



IV.1 / L'Indre-et-Loire, le département le plus « bio » de la région

>> Synthèse de l'offre de formation initiale en apprentissage, dans l'Indre-et-Loire



Evolution du nombre d'apprentis



Part des apprentis en emploi 7 mois après la sortie du système éducatif (IPA 2019, hors élèves, apprentis et stagiaires)

Diplôme préparé	Part en emploi
BAC PRO AG AMENAGEMENTS	62,5%
BAC PRO AG CONDUITE ET GESTION	0%
BAC PRO AG CONDUITE ET GESTION	39,99%
BAC PRO AG FORET	NS
BTSA AMENAGEMENTS PAYSAGERS	87,66%
BTSA ANALYSE, CONDUITE ET	NS
BTS TECHNIQUES ET SERVICES EN	76,24%
CAPA JARDINIER PAYSAGISTE	62,5%
CAPA METIERS DE L'AGRICULTURE	83,33%
CAPA PALEFRENIER SOIGNEUR	NS
CAP MAINTENANCE DES MATERIELS	NS
CS AG ARBORISTE ELAGUEUR (NIV 4)	100%

Liste des établissements de formations professionnelles par apprentissage, rentrée 2019 (Région CVL, DRAAF)

Nom établissement	Dpt	Diplôme	Niv
ANT CFAAD INDRE ET LOIRE ANT DE CHINON	37	CAPA JARDINIER PAYSAGISTE	5
ANT CFAAD INDRE ET LOIRE ANT DE CHINON	37	CAPA METIERS DE L'AGRICULTURE	5
ANTENNE DU CFA REG DES MFR MFEO LOCHES	37	BAC PRO AG FORET	4
ANTENNE DU CFA REG DES MFR MFEO LOCHES	37	CAPA TRAVAUX FORESTIERS	5
ANTENNE DU CFA REG DES MFR MFEO (MAISON FAM)	37	BTS TECHNIQUES ET SERVICES EN MATERIELS AGRICOLES	3
ANTENNE DU CFA REG DES MFR MFEO (MAISON FAM)	37	CAP MAINTENANCE DES MATERIELS OPTION A - MATERIELS AGRICOLES	5
ANTENNE DU CFA REG DES MFR MFEO SORIGNY VAL DE L'INDRE	37	BTSA ANALYSE, CONDUITE ET STRATEGIE DE L'ENTREPRISE	3
ANTENNE DU CFA REG DES MFR MFEO SORIGNY VAL DE L'INDRE	37	CAPA JARDINIER PAYSAGISTE	5
CTR FORMATION APPRENTIS AGRIC. CFAAD DE L'INDRE ET	37	BAC PRO AG AMENAGEMENTS PAYSAGERS	4
CTR FORMATION APPRENTIS AGRIC. CFAAD DE L'INDRE ET	37	BAC PRO AG CONDUITE ET GESTION DE L'ENTREPRISE AGRICOLE (CGEA)	4
CTR FORMATION APPRENTIS AGRIC. CFAAD DE L'INDRE ET	37	BAC PRO AG CONDUITE ET GESTION DE L'ENTREPRISE HIPPIQUE	4
CTR FORMATION APPRENTIS AGRIC. CFAAD DE L'INDRE ET	37	BAC PRO AG NATURE JARDIN PAYSAGE FORET (SECONDE)	4
CTR FORMATION APPRENTIS AGRIC. CFAAD DE L'INDRE ET	37	BAC PRO AG PRODUCTIONS (SECONDE COMMUNE)	4
CTR FORMATION APPRENTIS AGRIC. CFAAD DE L'INDRE ET	37	BTSA AMENAGEMENTS PAYSAGERS	3
CTR FORMATION APPRENTIS AGRIC. CFAAD DE L'INDRE ET	37	CAPA JARDINIER PAYSAGISTE	5
CTR FORMATION APPRENTIS AGRIC. CFAAD DE L'INDRE ET	37	CAPA METIERS DE L'AGRICULTURE	5
CTR FORMATION APPRENTIS AGRIC. CFAAD DE L'INDRE ET	37	CAPA PALEFRENIER SOIGNEUR	5
CTR FORMATION APPRENTIS AGRIC. CFAAD DE L'INDRE ET	37	CS DIAGNOSTIC ET TAILLE DES ARBRES (NIV 4)	4

IV – L'agriculture biologique dans les départements cibles : fiches synthétiques



IV.1 / L'Indre-et-Loire, le département le plus « bio » de la région

>> Synthèse de l'offre de formation continue, dans l'Indre-et-Loire

**Offre de formation continue qualifiante associée à la FAP dans le département,
en 2019 (PRF Région CVL, Pôle emploi, OPACIF-OPCA, AGEFIPH)**

Financement	Dispositif	Lib Dipl	Niveau Diplome	Nombre de place qualifiante	Nombre de session qualifiante
Collectivité territoriale -	Programme régional 2019 : Parcours métiers	BAC PRO AG AMENAGEMENTS PAYSAGERS	4	16	1
Collectivité territoriale -	Programme régional 2019 : Parcours métiers	BAC PRO CONDUITE ET GESTION DE L'EXPLOITATION AGRICOLE VITI VINICOLE	4	15	1
Collectivité territoriale -	Programme régional 2019 : Parcours métiers	BP AG RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE	4	12	1
Collectivité territoriale -	Programme régional 2019 : Parcours métiers	BP AG TRAVAUX VIGNE ET VIN (NIV 5)	5	10	1
Collectivité territoriale -	Programme régional 2019 : Parcours métiers	BPA OPTION TRAVAUX FORESTIERS SPÉCIALITÉ TRAVAUX DE BŪCHERONNAGE (NIV 5)	5	8	2
Collectivité territoriale -	Programme régional 2019 : Parcours métiers	BPA TRAVAUX D'AMENAGEMENTS PAYSAGERS	5	13	1
Collectivité territoriale -	Programme régional 2019 : Parcours métiers	BPA TRAVAUX FORESTIERS SPECIALITE TRAVAUX DE SYLVICULTURE	5	8	2
Collectivité territoriale -	Programme régional 2019 : Parcours métiers	BP RESPONSABLE DE CHANTIERS FORESTIERS	4	4	1
Collectivité territoriale -	Programme régional 2019 : Parcours métiers	Certificat de spécialisation conduite de productions en agriculture biologique et commercialisation (NIV 4)	4	20	2
Collectivité territoriale -	Programme régional 2019 : Parcours métiers	CQP OUVRIER QUALIFIE DE L'EXPLOITATION VITICOLE	5	12	1
Collectivité territoriale -	Programme régional 2019 : Parcours métiers	CS AG ARBORISTE ELAGUEUR (NIV 4)	4	10	1
Collectivité territoriale -	Programme régional 2019 : Parcours métiers	CS AG COMMERCIALISATION DES VINS (NIV 4)	4	10	1
Privé (Entreprise /	Formation adulte financée par l'entreprise ou le p	BAC PRO AG AGRO-EQUIPEMENT	4	0	2
Privé (Entreprise /	Formation adulte financée par l'entreprise ou le p	BAC PRO AG AMENAGEMENTS PAYSAGERS	4	20	2
Privé (Entreprise /	Formation adulte financée par l'entreprise ou le p	B TSA ANALYSE ET CONDUITE DES SYSTEMES D'EXPLOITATION	3	0	1
		CAPA JARDINIER PAYSAGISTE	5	0	1
(Entreprise /	par l'entreprise ou le p	CAPA SOIGNEUR D'EQUIDÉS	5	0	1
Privé (Entreprise /	Formation adulte financée par l'entreprise ou le p	CQP OUVRIER QUALIFIE DE L'EXPLOITATION VITICOLE	9	12	1
Privé (Entreprise /	Formation adulte financée par l'entreprise ou le p	Titre professionnel OUVRIER DU PAYSAGE (NIV 5)	5	0	2
Privé (Entreprise /	Formation adulte financée par l'entreprise ou le p	Titre professionnel OUVRIER(IÈRE) DE PRODUCTION HORTICOLE (NIV 5)	5	0	1
			Total	170	26

IV – L’agriculture biologique dans les départements cibles : fiches synthétiques



IV.2 / Le Loir-et-Cher, une conversion au bio qui s’accélère

>> Panorama départemental de la production et estimations d’emploi

Selon Bio Centre, le département du Loir-et-Cher enregistre une augmentation de ses surfaces certifiées bio de près de 10% entre 2017 et 2018. Dans le même temps, plus d’une dizaine d’exploitations ont amorcé leur conversion au bio, notamment en grandes cultures et plus spécifiquement en productions céréalières. Au cours des deux dernières années, il est également observé une progression de 14% des surfaces certifiées bio en légumes frais et de 13% pour les surfaces tout en herbe.

Les dynamiques encourageantes observées dans la filière bio végétale ne doivent pas masquer une situation plus nuancée dans la filière animale. En effet, concernant l’élevage, la taille du cheptel tend à se contracter pour l’ensemble des filières, excepté pour la production d’ovins viande.

Les perspectives de croissance de la filière bio départementale reste encourageante pour les prochaines années, avec notamment la concrétisation de plusieurs projets d’installations bio en maraîchage, en polyculture-élevage ou encore en aviculture.

Le Loir-et-Cher se distingue en région par une forte spécificité de sa production bio en maraîchage. En effet, près d’un tiers des surfaces régionales de légumes frais se situent dans le département grâce à la présence d’opérateurs de la filière et de groupements de producteurs relativement bien implantés. Ainsi, selon l’Agence Bio, la filière maraîchage et horticulture est représentée par 57 exploitations bio ou en conversion et concentre plus de la moitié des emplois directs en équivalent temps plein à la fin de l’année 2018.

Pour la filière animale, le département se caractérise également par des spécificités élevage laitier ainsi qu’en aviculture. Un tiers des animaux issus des cheptels bovins laitiers ainsi que la moitié des poules pondeuses de la production régionale étaient représentés par le seul département du Loir-et-Cher.

Fig 31 : Nombre d’exploitations certifiées bio et en conversion, selon l’orientation technico-économique, dans le 37 (Données Agence Bio 2018)

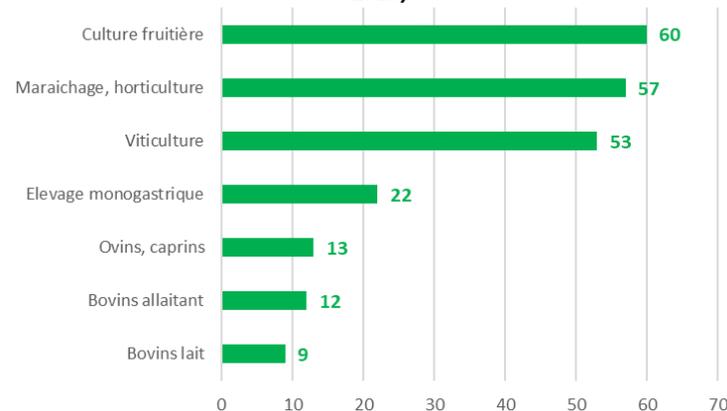
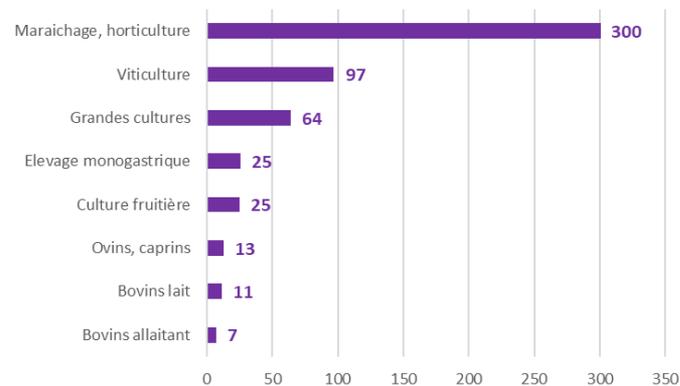


Fig 32 : Estimation du nombre d’emplois directs UTA selon l’orientation technico-économique dans le 37 (Données Agence Bio 2018, Recensement agricole, Bilan annuel de l’emploi agricole)



IV – L'agriculture biologique dans les départements cibles : fiches synthétiques



IV.2 / Le Loir-et-Cher, une conversion au bio qui s'accélère

>> Chiffres clés des tendances sur le marché du travail des agriculteurs et éleveurs dans le Loir-et-Cher

DEFM

357 Demandes d'emploi en fin de mois (DEFM ABC) au 31/12/2019

-1,11% Evolution de la DEFM depuis le 31/12/2018

OEE

131 Offres d'emploi enregistrées en 2019

-18,63% Evolution des OEE depuis 2018

45,04% Part des offres d'emploi durable



Taux de tension en 2019

0,37

Evolution des OEE des principaux ROME de la FAP (DARES Pôle emploi)

ROME	2018	2019
Aide d'élevage agricole et aquacole	10	3
Bûcheronnage et élagage	13	16
Conduite d'engins d'exploitation agricole et forestière	28	15
Élevage bovin ou équin	9	9
Élevage d'animaux sauvages ou de compagnie	1	1
Élevage de lapins et volailles	7	2
Élevage ovin ou caprin	6	5
Élevage porcin	1	1
Polyculture, élevage	85	78
Sylviculture	1	1

A la fin de l'année 2019, près de 360 demandeurs d'emploi de catégories A, B et C sont à la recherche d'un poste de la famille d'activité professionnelle. Sur une année, le volume de demandeurs d'emploi diminue légèrement (-1%). En parallèle le nombre d'offres d'emploi enregistrées se repli sensiblement au cours de l'année (-19%). Cette diminution s'inscrit dans une tendance générale de diminution des actifs agricoles, en corrélation avec le fléchissement du nombre des exploitations, notamment dans la filière animale.

IV – L'agriculture biologique dans les départements cibles : fiches synthétiques



IV.2 / Le Loir-et-Cher, une conversion au bio qui s'accélère

>> Chiffres clés des tendances sur le marché du travail des maraîchers et des viticulteurs dans le Loir-et-Cher



Taux de tension en 2019

0,43

Evolution des OEE des principaux ROME de la FAP (DARES Pôle emploi)

ROME	2018	2019
Aide agricole de production fruitière ou viticole	63	65
Aide agricole de production légumière ou végétale	33	41
Entretien des espaces naturels	9	5
Entretien des espaces verts	155	152
Horticulture et maraîchage	72	69

A la fin de l'année 2019, 1300 demandeurs d'emploi de catégories A, B et C sont à la recherche d'un poste de la famille d'activité professionnelle. Sur une année, le volume de demandeurs d'emploi est marqué par une diminution de plus de 3%. En parallèle le nombre d'offres d'emploi enregistrées est resté stable. Toutefois, cette relative stabilité des offres ne doit pas masquer l'augmentation des besoins de recrutement dans la filière végétale et plus particulièrement sur les postes associés au maraîchage et la production légumière.

IV – L’agriculture biologique dans les départements cibles : fiches synthétiques

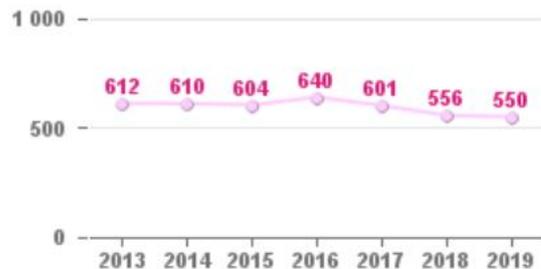


IV.2 / Le Loir-et-Cher, une conversion au bio qui s’accélère

>> Synthèse de l’offre de formation initiale voie scolaire, dans le Loir-et-Cher



Evolution du nombre d’élèves en formation professionnelle, voie scolaire



Liste des établissements de formations professionnelles, voie scolaire, rentrée 2019 (Rectorat Académie Orléans-Tours, Région CVL, DRAAF)

Nom établissement	Dpt	Diplôme	Niv
LEGTA VENDOME - SITE DE MONTOIRE	41	BAC PRO AG CONDUITE ET GESTION DE L'ENTREPRISE AGRICOLE (CGEA)	4
LEGTA VENDOME - SITE DE MONTOIRE	41	BAC PRO AG PRODUCTIONS (SECONDE COMMUNE)	4
LYCEE GEN.ET TECHNOL.AGRICOLE VENDOME	41	BAC PRO AG NATURE JARDIN PAYSAGE FORET (SECONDE COMMUNE)	4
LYCEE GEN.ET TECHNOL.AGRICOLE VENDOME	41	BAC PRO AG TECHNICIEN EXPERIMENTATIONS ANIMALES	4
LYCEE GEN.ET TECHNOL.AGRICOLE VENDOME	41	BAC PRO GESTION DES MILIEUX NATURELS ET DE LA FAUNE	4
LYCEE GEN.ET TECHNOL.AGRICOLE VENDOME	41	BTS A GESTION PROTECTION DE LA NATURE	3
LYCEE GEN.ET TECHNOL.AGRICOLE VENDOME	41	BTS A PRODUCTIONS ANIMALES	3
SITE DU LEGTA DE VENDOME LYCEE HORTICOLE DE BLOIS	41	BAC PRO AG CONDUITE PRODUCTIONS HORTICOLES	4
SITE DU LEGTA DE VENDOME LYCEE HORTICOLE DE BLOIS	41	BAC PRO AG PRODUCTIONS (SECONDE COMMUNE)	4

IV – L'agriculture biologique dans les départements cibles : fiches synthétiques



IV.2 / Le Loir-et-Cher, une conversion au bio qui s'accélère

>> Synthèse de l'offre de formation initiale voie scolaire, dans le Loir-et-Cher



Evolution du nombre d'apprentis



Part des apprentis en emploi 7 mois après la sortie du système éducatif (IPA 2019, hors élèves, apprentis et stagiaires)

Diplôme préparé	Part en emploi
BAC PRO AG AMENAGEMENTS	88,89%
BAC PRO AG CONDUITE	0%
BAC PRO AG PRODUCTIONS	85,71%
BP AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS	83,33%
BTSA ANALYSE, CONDUITE ET STRATEGIE DE L'ENTREPRISE	100%
BTS TECHNIQUES ET SERVICES EN MATÉRIELS AGRICOLES	87,5%
CAPA JARDINIER PAYSAGISTE	NS
CAPA MÉTIERS DE L'AGRICULTURE	66,15%

Liste des établissements de formations professionnelles par apprentissage, rentrée 2019 (Région CVL, DRAAF)

Nom établissement	Dpt	Diplôme	Niv
ANTENNE DE MONTOIRE DU CFA DU LOIR ET CHER	41	BAC PRO AG CONDUITE ET GESTION DE L'ENTREPRISE AGRICOLE (CGEA)	4
ANTENNE DE MONTOIRE DU CFA DU LOIR ET CHER	41	BAC PRO AG PRODUCTIONS (SECONDE COMMUNE)	4
ANTENNE DE MONTOIRE DU CFA DU LOIR ET CHER	41	BTSA ANALYSE, CONDUITE ET STRATEGIE DE L'ENTREPRISE	3
ANTENNE DE MONTOIRE DU CFA DU LOIR ET CHER	41	CAPA METIERS DE L'AGRICULTURE	5
CTR FORMATION APPRENTIS AGRIC. CFAAD DU LOIR ET CHER	41	BAC PRO AG AMENAGEMENTS PAYSAGERS	4
CTR FORMATION APPRENTIS AGRIC. CFAAD DU LOIR ET CHER	41	BAC PRO AG CONDUITE PRODUCTIONS HORTICOLES	4
CTR FORMATION APPRENTIS AGRIC. CFAAD DU LOIR ET CHER	41	BAC PRO AG NATURE JARDIN PAYSAGE FORET (SECONDE COMMUNE)	4
CTR FORMATION APPRENTIS AGRIC. CFAAD DU LOIR ET CHER	41	BAC PRO AG PRODUCTIONS (SECONDE COMMUNE)	4
CTR FORMATION APPRENTIS AGRIC. CFAAD DU LOIR ET CHER	41	BP AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS	4
CTR FORMATION APPRENTIS AGRIC. CFAAD DU LOIR ET CHER	41	CAPA JARDINIER PAYSAGISTE	5
CTR FORMATION APPRENTIS AGRIC. CFAAD DU LOIR ET CHER	41	CAPA METIERS DE L'AGRICULTURE	5
LP LYCEE DES METIERS ANDRE AMPERE	41	BTS TECHNIQUES ET SERVICES EN MATÉRIELS AGRICOLES	3

IV – L'agriculture biologique dans les départements cibles : fiches synthétiques



IV.2 / Le Loir-et-Cher, une conversion au bio qui s'accélère

>> Synthèse de l'offre de formation initiale voie scolaire, dans le Loir-et-Cher

**Offre de formation continue qualifiante associée à la FAP dans le département,
en 2019 (PRF Région CVL, Pôle emploi, OPACIF-OPCA, AGEFIPH)**

Financement	Dispositif	Lib Dipl	Niveau Diplome	Nombre de place qualifiante	Nombre de session qualifiante
Collectivité territoriale -	Programme régional 2019 : Parours métiers	BP AG RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE	4	10	1
Privé (Entreprise /	Formation adulte financée par l'entreprise ou le p	Titre professionnel OUVRIER DU PAYSAGE (NIV 5)	5	0	1
Privé (Entreprise /	Formation adulte financée par l'entreprise ou le p	Titre mcp TECHNICIEN AGRICOLE (NIV 4)	4	0	4
Total				10	6

ANNEXE – Synthèse des travaux de Prospective Agriculture Energie à horizon 2030

Le Centre d'études et de prospective (CEP) du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la ruralité et de l'Aménagement du Territoire réalise en 2010 une étude prospective Agriculture Energie 2030. Basés sur la méthode des scénarios, les travaux du Centre d'études ont dans un premier temps consisté à décrire les liens entre agriculture et énergie sur le territoire national, à les organiser puis à faire un bilan des connaissances disponibles. Le groupe de travail national a ensuite construit quatre scénarios d'évolution à l'horizon 2030, présentés brièvement dans cette annexe et extrait du rapport du Ministère.

>> Scénario 1 : « Territorialisation et sobriété face à la crise »

Ce scénario procède d'un double mouvement : crise énergétique profonde affaiblissant les modèles économiques conventionnels et montée en puissance d'une gouvernance territoriale. Le contexte international est tendu et orienté vers le repli régional marqué par des barrières aux échanges. Vers 2020, le pilotage des politiques publiques est plus largement confié aux régions, considérées comme plus proches des problématiques de développement des territoires. L'image qui en résulte en 2030 est celle d'une agriculture profondément transformée qui, face à un ensemble de contraintes externes (prix durablement élevé de l'énergie, crise budgétaire et délégitimation de l'État, repli régional et contraction des échanges commerciaux internationaux), s'adapte dans l'urgence en adoptant une stratégie orientée vers le local, nécessairement accompagnée de réformes institutionnelles majeures.

L'autonomie croissante des systèmes de production passe par la réduction des intrants, l'extensification de l'élevage, la diversification des productions. La recherche de complémentarités culture-élevage ou entre cultures, à l'échelle des exploitations ou des territoires, se généralise. À l'horizon 2030, cette transformation n'est pas harmonisée sur l'ensemble du territoire français et il existe de fortes disparités régionales.

La dé-spécialisation et la baisse de la production entraînent une faible capacité à l'export. La « ferme France » réduit fortement ses consommations énergétiques (-32 %). Les EnR produites à la ferme fournissent un complément de revenu mais leur développement dépend du potentiel et des dynamiques locales. La méthanisation et le bois-énergie sont fortement mobilisés, en revanche l'essor des biocarburants reste limité compte tenu des prix agricoles élevés.

>> Scénario 2 : « Agriculture duale et réalisme énergétique »

Dans un contexte de forte volatilité des prix de l'énergie et de libéralisation accrue des échanges, on assiste à une baisse des soutiens publics à l'agriculture et à un recentrage sur la rémunération des biens publics fournis par les activités agricoles. Ces évolutions ont un impact très différent sur les exploitations agricoles, selon qu'elles se mettent en capacité ou pas de répondre aux demandes locales en matière d'approvisionnement de proximité et de fourniture d'aménités. Deux types d'agriculture co-existent en 2030 :

- Une « agriculture d'entreprise » (principalement dans les régions de plaines du nord, du centre et de l'ouest). Ces exploitations recherchent la compétitivité et se positionnent à l'export. L'intensification et la restructuration conduisent à un modèle d'agriculture de précision à fort niveau d'intrants. L'optimisation énergétique de ces exploitations répond à une logique économique et bénéficie d'une offre technologique et de conseil privée.

- Une « agriculture multifonctionnelle » : ces exploitations diversifient leur activité et bénéficient de la rémunération des services environnementaux qu'elles rendent (eau, biodiversité, paysage, stockage du carbone). Il s'agit principalement d'élevage extensif, d'agriculture biologique et de polyculture-élevage. Ces exploitations adoptent des stratégies d'autonomie et de sobriété proches de celles du scénario 1.

ANNEXE – Synthèse des travaux de Prospective

Agriculture Energie à horizon 2030

>> Scénario 3 : « Agriculture-santé sans contrainte énergétique forte »

En 2030, les consommateurs urbains, plus nombreux et influents, relayés par la grande distribution, ont réussi à imposer une réduction forte de l'utilisation des produits phytosanitaires en agriculture, pour des raisons de préservation de la santé plutôt que de protection de l'environnement. En l'absence de contrainte énergétique, et dans un contexte de politiques environnementales faibles, l'étalement urbain, la prédominance du transport routier et la concurrence entre métropoles se poursuivent. Le pilotage des filières est dominé par l'aval, les labels et cahiers des charges se faisant très prescriptifs en matière de réduction de l'usage des phytosanitaires. Les producteurs s'adaptent plus ou moins bien, certaines filières subissant négativement cette nouvelle contrainte. Les espaces ruraux les plus isolés connaissent une déprise agricole marquée. À l'inverse, les métropoles investissent dans l'agriculture péri-urbaine pour répondre aux demandes d'espaces verts et d'approvisionnement alimentaire de proximité des urbains. Il se développe un modèle d'agriculture intégrée, spécialisée et à forte technicité, visant des niveaux élevés de production tout en réduisant significativement le recours aux pesticides.

L'agriculture biologique connaît en parallèle un développement significatif. En l'absence de contrainte forte de nature politique ou sur le prix de l'énergie, le résultat est une légère baisse de la consommation énergétique globale, la réduction des intrants étant partiellement compensée par une utilisation accrue du machinisme agricole. Les biocarburants connaissent un fort développement permis par l'arrivée précoce des technologies de deuxième génération.

>> Scénario 4 : « Agriculture écologique et maîtrise de l'énergie »

Les ménages européens et français adaptent leurs comportements de consommation par souci de préserver l'environnement et en réponse à des prix qui incluent désormais le coût environnemental des produits. La mise en place en 2016 d'un marché commun du CO2 États-Unis/Union européenne, avec compensation carbone aux frontières, enclenche un vaste mouvement de modernisation écologique. Dans ce contexte, l'agriculture, comme l'ensemble des secteurs économiques, évolue vers de nouveaux modèles de production à plus faible impact climatique et environnemental, soutenue par une politique agricole réformée. Le changement de modèle reste cependant difficile et progressif ; il suscite dans un premier temps des réticences au sein du monde agricole et nécessite des évolutions de l'ensemble des filières. à partir de 2020, l'agriculture française s'oriente vers un modèle écologiquement intensif dans les grandes plaines céréalières en recourant notamment à la diversification des assolements, à la généralisation des cultures fixatrices d'azote en tête de rotation et au semis direct. Dans les zones intermédiaires et de montagne, les agriculteurs sont rémunérés pour la fourniture de services environnementaux et sont encouragés à rechercher une plus grande autonomie à l'échelle de l'exploitation (systèmes plus diversifiés basés sur la polyculture et l'élevage) ou à l'échelle du territoire (complémentarités entre exploitations).

La méthanisation et les EnR connaissent un très fort développement.



GIP Alfa Centre – Pôle ORFE
10 rue Saint Etienne
45000 Orléans

☎ : 02.38.24.15.40 ✉ : oriom@alfacentre.org